



2009 | Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario



L'honorable Dwight Duncan
Ministre des Finances

Documents d'information



2009 | Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario



L'honorable Dwight Duncan
Ministre des Finances

Documents d'information

Pour de plus amples renseignements au sujet de *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2009, Documents d'information*, appeler (sans frais d'interurbain) au :

Demandes en français et en anglais :	1 800 337-7222
Téléimprimeur (ATS) :	1 800 263-7776

Pour avoir la version électronique du document, visiter le site Web du ministère à :
www.fin.gov.on.ca

On peut se procurer des exemplaires de cette publication :

En ligne à www.serviceontario.ca/publications

Par téléphone au Centre de service de ServiceOntario

Lundi à vendredi, 8 h 30 à 17 h

416 326-5300

416 325-3408 (ATS)

1 800 668-9938 Sans frais au Canada

1 800 268-7095 ATS Sans frais en Ontario

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2009

ISSN 1483-5983 (Imprimé)

ISSN 1496-2837 (PDF/HTML)

This document is available in English under the title:

2009 Ontario Economic Outlook and Fiscal Review, Background Papers

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos.....	vii
-------------------	-----

CHAPITRE I : RELEVER LE DÉFI

Relever le défi.....	3
Introduction	3
Investissements dans l'infrastructure.....	4

CHAPITRE II : RÉSULTATS ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'ONTARIO

Résultats et perspectives économiques de l'Ontario	21
La récession mondiale et l'économie de l'Ontario	21
Prévisions du secteur privé	28
Détails des perspectives économiques de l'Ontario	29
Comparaison avec le budget de l'Ontario de 2009.....	30

CHAPITRE III : PERSPECTIVES FINANCIÈRES

Section A : Perspectives financières de l'Ontario

Rendement financier en 2009-2010.....	33
Variations des revenus en 2009-2010 depuis la publication du budget de 2009.....	35
Détails des variations des revenus en cours d'exercice 2009-2010.....	35
Variations des charges en 2009-2010 depuis la publication du budget de 2009	37
Détails des variations des charges en cours d'exercice 2009-2010	38

Section B : Perspectives de revenus à moyen terme de l'Ontario

Perspectives de revenus à moyen terme.....	41
Variations des revenus à moyen terme depuis la publication du budget de 2009.....	42
Perspectives financières à moyen terme	43
Plan de gestion des dépenses de l'Ontario	45

Section C : Détails des finances de l'Ontario

Détails des finances de l'Ontario	47
---	----

CHAPITRE IV : EMPRUNTS ET GESTION DE LA DETTE

Emprunts à long terme sur les marchés publics	57
Déficit et emprunts	58
Autres changements liés au financement	59
Dettes	59
Rapports dette-PIB	60
Composition de la dette totale	61
Coût de la dette	62
Exposition aux risques	63

CHAPITRE V : CRÉATION D'UN RÉGIME FISCAL MODERNE ET PLUS CONCURRENTIEL

Des réductions d'impôt favorisant la vigueur de l'Ontario	67
La taxe de vente harmonisée	67
Des réductions d'impôt pour la population	69
Des impôts des sociétés favorisant la compétitivité	75
Appui à l'innovation et aux secteurs clés	78
Rationalisation du crédit d'impôt pour les produits multimédias interactifs numériques accordé aux grandes entreprises de conception de jeux	78
Bonification du crédit d'impôt de l'Ontario pour les services de production	78

CHAPITRE VI : COMMENT PARTICIPER AUX CONSULTATIONS PRÉALABLES AU BUDGET DE 2010

Comment participer aux consultations préalables au budget de 2010	81
--	-----------

LISTE DES TABLEAUX

CHAPITRE I : RELEVER LE DÉFI

Tableau 1 :	Projets d'infrastructure choisis en chantier	5
Tableau 2 :	Plus d'un million d'Ontariennes et d'Ontariens suivent une formation professionnelle chaque année	8
Tableau 3 :	Investissements de stimulation dans les établissements d'enseignement postsecondaire	9
Tableau 4 :	Investissements de stimulation dans l'enseignement postsecondaire	11
Tableau 5 :	Accélération de la mise en oeuvre de la Prestation ontarienne pour enfants	12

CHAPITRE II : RÉSULTATS ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'ONTARIO

Tableau 1 :	Perspectives économiques de l'Ontario	21
Tableau 2 :	Prévisions du secteur privé concernant les facteurs externes	24
Tableau 3 :	Répercussions de changements subis par les principales hypothèses sur la croissance du PIB réel de l'Ontario	25
Tableau 4 :	Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB réel de l'Ontario	28
Tableau 5 :	Économie de l'Ontario, de 2007 à 2012	29
Tableau 6 :	Changements aux principales hypothèses économiques – Comparaison des données de l'énoncé économique d'automne de 2009 à celles du budget de l'Ontario de 2009	30

CHAPITRE III : PERSPECTIVES FINANCIÈRES

Tableau 1 :	Résultats financiers en cours d'exercice 2009-2010	34
Tableau 2 :	Sommaire des variations des revenus de 2009-2010 depuis la publication du budget	35
Tableau 3 :	Sommaire des variations des charges de 2009-2010 en cours d'exercice depuis la publication du budget	37
Tableau 4 :	Transferts interministériels de 2009-2010 liés aux investissements fédéraux-provinciaux dans l'infrastructure	39
Tableau 5 :	Sommaire des perspectives de revenus à moyen terme	41
Tableau 6 :	Sommaire des variations des revenus à moyen terme depuis la publication du budget	42
Tableau 7 :	Projections financières à moyen terme	43
Tableau 8 :	Plan financier et perspectives à moyen terme	47
Tableau 9 :	Revenus	48
Tableau 10 :	Total des charges	49

Tableau 11 : Autres charges	50
Tableau 12 : Dépenses liées à l'infrastructure	51
Tableau 13 : Principales statistiques financières et économiques établies sur dix exercices.....	52

CHAPITRE IV : EMPRUNTS ET GESTION DE LA DETTE

Tableau 1 : Programme d'emprunts 2009-2010 : Province et SFIEO.....	58
Tableau 2 : Perspectives du programme d'emprunt à moyen terme : Province et SFIEO.....	59

CHAPITRE V : CRÉATION D'UN RÉGIME FISCAL MODERNE ET PLUS CONCURRENTIEL

Tableau 1 : Paramètres de programme du crédit de taxe de vente de l'Ontario et du crédit d'impôts fonciers de l'Ontario proposés.....	70
Tableau 2 : Prestation ontarienne de transition au titre de la taxe de vente.....	71

LISTE DES GRAPHIQUES

CHAPITRE I : RELEVER LE DÉFI

Graphique 1 : Nouveaux investissements dans l'infrastructure par secteur.....	4
Graphique 2 : Ventres du secteur ontarien de la construction de véhicules automobiles.....	6
Graphique 3 : Soutien des familles grâce à la POE et à l'aide sociale	12
Graphique 4 : Réduction de moitié du TEMI de l'Ontario sur les nouveaux investissements des entreprises	16

CHAPITRE II : RÉSULTATS ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'ONTARIO

Graphique 1 : Baisse de l'emploi en Ontario et aux États-Unis	22
Graphique 2 : Diminutions comparatives du PIB de l'Ontario et des États-Unis	22
Graphique 3 : Diminution du PIB réel des provinces en 2009	23
Graphique 4 : Variation de l'emploi dans les provinces en 2009	23
Graphique 5 : Emploi en Ontario	25
Graphique 6 : Croissance du PIB réel de l'Ontario	26

CHAPITRE III : PERSPECTIVES FINANCIÈRES

Graphique 1 : Évolution des perspectives de revenus de 2009-2010	33
Graphique 2 : Comparaison des territoires : Rapport déficit-PIB 2009-2010.....	44
Graphique 3 : Charges de programmes par habitant	44
Graphique 4 : Composition des revenus, 2009-2010.....	53
Graphique 5 : Composition des charges totales, 2009-2010	54
Graphique 6 : Composition des charges de programmes, 2009-2010	54

CHAPITRE IV : EMPRUNTS ET GESTION DE LA DETTE

Graphique 1 : Emprunts – Tous les marchés.....	57
Graphique 2 : Emprunts – Marché canadien	57
Graphique 3 : Dette	59
Graphique 4 : Comparaison du rapport dette nette-PIB des provinces.....	60
Graphique 5 : Rapport dette nette-PIB des pays du G-7 et de l'Ontario	60
Graphique 6 : Composition de la dette totale.....	61
Graphique 7 : Taux d'intérêt effectif (moyenne pondérée) de la dette totale.....	62

Graphique 8 : Exposition aux risques associés aux changements nets de taux d'intérêt.....	63
Graphique 9 : Exposition aux risques de change.....	63

CHAPITRE V : CRÉATION D'UN RÉGIME FISCAL MODERNE ET PLUS CONCURRENTIEL

Graphique 1 : Comparaison TVD et TVA (taxe sur la valeur ajoutée) – Exemple à titre indicatif.....	68
Graphique 2 : Modifications à la taxe de vente et allègement fiscal proposés – Effet sur une famille monoparentale bénéficiaire du programme Ontario au travail et comptant 2 enfants (5 et 7 ans)	73
Graphique 3 : Modifications à la taxe de vente et allègement fiscal proposés – Effet sur une personne âgée vivant seule qui a un revenu de retraite de 20 000 \$	73
Graphique 4 : Modifications à la taxe de vente et allègement fiscal proposés – Effet sur une personne seule ayant un revenu de 30 000 \$	74
Graphique 5 : Modifications à la taxe de vente et allègement fiscal proposés – Effet sur une famille biparentale comptant 2 enfants (5 et 10 ans) et ayant un revenu de 70 000 \$	74
Graphique 6 : Compétitivité de l'Ontario par rapport aux É.-U.	75
Graphique 7 : Trois façons dont les entreprises économiseraient sous le régime de la TVH	76
Graphique 8 : Réduction de moitié du TEMI de l'Ontario sur les nouveaux investissements des entreprises	77

AVANT-PROPOS

Au cours de la dernière année, la récession a eu, sur l'économie mondiale, une incidence importante dont personne n'avait prévu l'ampleur. Un grand nombre d'administrations publiques sont aux prises avec d'importantes chutes de leurs revenus et hausses de leurs charges à mesure qu'augmente le soutien demandé par les contribuables. La détérioration considérable de l'économie mondiale et le resserrement du crédit ont ébranlé la confiance des entreprises et des consommateurs. L'Ontario n'est pas à l'abri des grands courants mondiaux, comme en témoignent les pertes d'emplois, les fermetures d'entreprises et la baisse considérable des revenus publics. Presque tous les gouvernements du monde ont dû mettre à jour leurs prévisions économiques et financières pour tenir compte de ces défis inattendus sur le plan économique.

Au cours des six dernières années, le gouvernement a jeté les assises de la réussite économique en investissant dans les soins de santé, l'éducation, l'infrastructure et l'environnement, et en proposant des réductions d'impôt pour les familles et les entreprises de la province. Tout au long de son mandat, le gouvernement McGuinty s'est engagé à privilégier les secteurs auxquels les Ontariennes et Ontariens, et leur famille, attachent le plus d'importance.

Pour pouvoir continuer d'investir dans les secteurs prioritaires tout en gérant le déficit, le gouvernement doit, de concert avec la population, cerner davantage ses priorités et faire des choix stratégiques difficiles. Au cours des prochains mois, il entreprendra un examen de la prestation des services afin de veiller à ce que chaque dollar soit dépensé de façon encore plus judicieuse. Le Conseil du Trésor de l'Ontario entreprendra cet examen; il sera chargé d'élaborer un plan pour remettre la province sur la voie de la stabilité et de la viabilité financières tout en protégeant les services de première importance. Pour faire écho aux initiatives de gestion des dépenses présentées dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario* de 2008, le budget de 2010 fera état de l'avancement des travaux du Conseil du Trésor.

Dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2009*, on s'est servi des plus récents renseignements disponibles en date du 15 octobre 2009 pour mettre à jour les hypothèses économiques sur lesquelles repose le budget de l'Ontario de 2009. L'incidence de ces changements a été appliquée aux prévisions de revenus et de dépenses du gouvernement, ce qui a entraîné une modification des résultats financiers prévus pour l'exercice en cours.

Quand la crise économique a frappé, le gouvernement McGuinty a posé des gestes décisifs pour appuyer les Ontariennes et Ontariens. Le chapitre I, *Relever le défi*, décrit les mesures qu'il a prises pour atténuer les effets sur les familles ontariennes du ralentissement économique, dès les premiers signes d'essoufflement. La province a effectué des investissements considérables dans l'infrastructure et le secteur de l'automobile afin d'aider à protéger les emplois. Pour aider les personnes au chômage, le gouvernement a mis sur pied une variété de programmes de recyclage professionnel comme Deuxième carrière et a amélioré Emploi Ontario. Il a aussi voulu aider les familles les plus touchées par le ralentissement économique en prenant des mesures pour réduire la pauvreté. Il a lancé des initiatives dans le secteur de l'énergie verte pour favoriser la création d'emplois verts et proposé des modifications au régime fiscal pour encourager la création d'emplois dans les secteurs du divertissement et de la création. Toutes ces initiatives ont été conçues afin de maintenir et de protéger à court terme les emplois, et d'asseoir à long terme l'économie de la province sur des assises plus solides.

Comme l'indique le budget de 2009, le gouvernement McGuinty prépare également la croissance future de l'économie et du marché de l'emploi de la province en modernisant le régime fiscal. Il a proposé

l'adoption de la taxe de vente harmonisée (TVH) qui, une fois mise en oeuvre, rendrait les entreprises plus compétitives et favoriserait l'investissement dans ce secteur. Il a aussi proposé des réductions permanentes de l'impôt des particuliers, des familles et des entreprises ontariennes. La TVH et les réductions de l'impôt sur le revenu des sociétés, jumelées à d'autres réductions d'impôt, feraient baisser de moitié l'impôt payé sur les revenus d'investissement, ce qui représente pour le secteur privé un important incitatif de création d'emplois et d'investissement en Ontario.

Le chapitre II, *Résultats et perspectives économiques de l'Ontario*, décrit les résultats économiques récents, présente des prévisions de croissance et fait état de défis qu'il faudra relever. À l'instar des gouvernements d'autres territoires – le Canada, les États-Unis, la Grande-Bretagne, la Colombie-Britannique et l'Alberta – l'Ontario doit composer avec des défis sur le plan économique et financier. La crise économique semble commencer à s'estomper et l'économie donne des signes de stabilisation. Les marchés des capitaux et des actions se sont redressés, et les ventes d'habitations ont grimpé. Il s'écoulera quand même un certain temps avant que les taux de chômage diminuent et que le produit intérieur brut (PIB) retourne aux niveaux atteints par le passé. Les fondements économiques de la province sont solides : des systèmes d'éducation et de santé vigoureux et financés par l'État, une main-d'oeuvre hautement qualifiée et des industries en croissance dans des secteurs clés. Ces facteurs favoriseront le retour à la croissance. Vous trouverez des tableaux de données économiques de l'Ontario à l'adresse www.fin.gov.on.ca/fr/budget/fallstatement/2009/ecotables.html.

Au cours des derniers mois, la crise économique mondiale a eu une incidence considérable sur les revenus de l'Ontario. Comme l'indiquent les *Comptes publics de l'Ontario* de 2008-2009, les revenus tirés de l'impôt des sociétés ont affiché une baisse sans précédent de 48,1 %. Les revenus de l'État accusent habituellement un certain retard par rapport aux résultats économiques. Qu'il y ait reprise ou ralentissement économique, il s'écoule du temps avant que la situation n'ait d'effet sur les coffres du gouvernement. La situation financière de la province a changé considérablement depuis le dépôt du budget de 2009. À l'instar d'autres administrations publiques, le gouvernement de l'Ontario prévoit maintenant un déficit plus élevé, soit de 24,7 milliards de dollars pour 2009-2010.

Comme un grand nombre d'autres administrations publiques, la province affiche un déficit en vue de maintenir ses grandes priorités : la création d'emplois, les soins de santé, l'éducation et la mise en place d'une économie plus vigoureuse après la récession. Parallèlement, le gouvernement s'est engagé à éliminer le déficit de la province tout en respectant ses priorités. Le chapitre III, *Perspectives financières*, fait le point sur les finances de la province.

Les emprunts publics ont augmenté en raison de la baisse des revenus jumelée à la hausse des investissements effectués dans l'infrastructure, dans le secteur de l'automobile et dans d'autres initiatives à long terme pour favoriser la reprise économique en Ontario. Le chapitre IV, *Emprunts et gestion de la dette*, fournit des précisions sur les emprunts et la dette de la province.

Le chapitre V, *Création d'un régime fiscal moderne et plus concurrentiel*, offre des précisions sur le train de mesures fiscales que le gouvernement McGuinty a proposé initialement dans le budget de 2009.

Le gouvernement McGuinty place la province sur la voie de la croissance à long terme. Le chapitre VI, *Comment participer aux consultations préalables au budget de 2010*, invite les particuliers, les organismes et les autres partenaires à faire des commentaires sur la façon de gérer les finances de l'Ontario et de protéger les services publics en cette période d'incertitude économique.



CHAPITRE I

Relever le défi

INTRODUCTION

Le gouvernement McGuinty aide les habitants de la province à traverser la récession à l'échelle mondiale en prenant des mesures pour qu'ils continuent de travailler. Des programmes de perfectionnement des compétences et de formation ont été conçus à l'intention des travailleurs sur le point d'entreprendre une nouvelle carrière. Les citoyens les plus vulnérables de la province ont facilement accès à des programmes d'aide. Finalement, le gouvernement McGuinty a investi dans la croissance économique à long terme en lançant diverses initiatives importantes, dont les suivantes :

- Investissements dans l'infrastructure à hauteur de 32,5 milliards de dollars, sur deux ans, pour stimuler la croissance économique et aider à préserver et à créer des emplois partout dans la province.
- Mesures visant à conserver des emplois dans le secteur de l'automobile et à maintenir la contribution importante de ce secteur d'activité à l'économie de la province et à la vie de ses collectivités.
- Initiatives dans le domaine du perfectionnement des compétences et de la formation pour aider les sans-emploi à suivre une formation en vue de se lancer dans une nouvelle carrière et programmes de création d'emplois d'été à l'intention des jeunes.
- Aide aux personnes les plus vulnérables à un ralentissement économique en accélérant la mise en oeuvre de la Prestation ontarienne pour enfants et en majorant les taux de prestations d'aide sociale.
- Investissements sous le régime de la *Loi de 2009 sur l'énergie verte et l'économie verte* afin de créer des possibilités économiques écologiques pour les entreprises de la province.
- Bonification des crédits d'impôt destinés au secteur des industries du divertissement et de la création pour attirer des investissements et créer des emplois.

Afin de bâtir et de renforcer l'économie de l'Ontario pour demain, le gouvernement McGuinty propose de moderniser le régime fiscal de la province en réduisant l'impôt sur le revenu pour les particuliers et les entreprises et en remplaçant la taxe de vente au détail par une taxe sur la valeur ajoutée, plus moderne, combinée à la taxe sur les produits et services (TPS) du gouvernement fédéral.

INVESTISSEMENTS DANS L'INFRASTRUCTURE

Le gouvernement McGuinty investit dans les écoles, les hôpitaux, les routes et les transports en commun de l'Ontario depuis six ans. Dans le budget de 2009, il a affecté 32,5 milliards de dollars sur deux ans aux investissements dans l'infrastructure afin de stimuler la croissance économique, de créer des emplois à court et à long terme, et d'aider les familles ontariennes, aujourd'hui et demain.

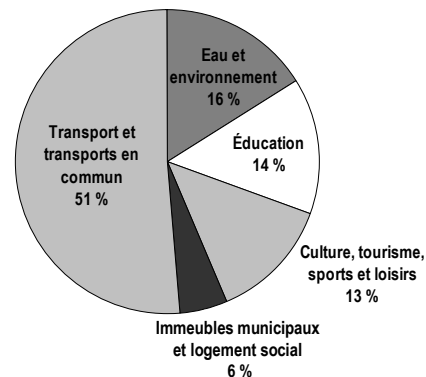
Ces investissements reposent sur le plan d'investissements dans l'infrastructure ReNouveau Ontario, doté de 30 milliards de dollars et achevé en 2008-2009, un an avant l'échéance fixée. Les investissements faits dans le cadre de ce programme ont appuyé la création de plus de 85 000 emplois en 2007-2008 et préservé et créé plus de 100 000 emplois en 2008-2009. Les fonds que le gouvernement a investis dans l'infrastructure permettent de renouveler et de moderniser l'infrastructure vieillissante de la province et aident à combler le déficit infrastructurel qui s'est accumulé au cours des trente années précédant 2003.

L'Ontario a agi rapidement pour affecter les fonds de stimulation annoncés dans le budget de 2009. Ses programmes d'infrastructure ont remporté un franc succès. Les gouvernements fédéral et provincial ont étudié attentivement les demandes de financement en fonction des critères établis, dont la rapidité avec laquelle les projets peuvent être mis en chantier.

Au cours des sept mois qui se sont écoulés depuis le dépôt du budget de 2009, le gouvernement a approuvé plus de 2 600 nouveaux projets d'infrastructure fédéraux-provinciaux. Environ 30 % des projets en sont déjà à l'étape de la construction. Pratiquement toutes les ententes de contribution ont été signées ou remises aux bénéficiaires pour signature.

Les investissements sont faits dans des secteurs importants; par exemple, les projets liés aux autoroutes, aux routes et aux transports en commun représentent un peu plus de la moitié des projets retenus. Ils permettront d'améliorer les transports en commun, de réduire les temps de déplacement et de diminuer les coûts de transport des entreprises.

Nouveaux investissements dans l'infrastructure par secteur* Graphique 1



* Englobe le Fonds Chantiers Canada – volet Collectivités, le Fonds de stimulation de l'infrastructure et le fonds d'achats de tramways de Toronto, le Fonds Chantiers Canada – volet Grandes infrastructures, les programmes de loisirs, le fonds de stimulation à l'enseignement postsecondaire et les programmes de logements sociaux et abordables.
Source : ministère de l'Énergie et de l'Infrastructure de l'Ontario.

Ces investissements aident les habitants des quatre coins de la province à avoir un travail. Des projets sont actuellement en chantier pour accroître la capacité concurrentielle à long terme de la province, notamment en augmentant la productivité tout en améliorant la qualité de vie des habitants de la province.

Dans le budget de 2009, le gouvernement McGuinty s'est également engagé à moderniser les installations des collèges et universités de la province et à accroître leur capacité à long terme de recherche et de formation professionnelle en leur accordant 780 millions de

dollars au titre de leurs immobilisations. Chaque université et collège public de la province a reçu un soutien financier et nombre de projets sont déjà en chantier.

Par suite de l'engagement du gouvernement, les collèges et universités de la province envisagent de créer plus de 36 000 nouvelles places d'ici 2011, dont 2 300 places dans des programmes d'apprentissage. Ces nouvelles places permettront de faire face à la demande croissante en matière d'enseignement postsecondaire en Ontario tout en préparant la main-d'oeuvre hautement qualifiée et scolarisée dont la province a besoin pour livrer concurrence dans la nouvelle économie.

Le gouvernement fait d'autres investissements dans l'infrastructure de tous les secteurs clés, dont la gestion des eaux et l'environnement, la santé, l'éducation, la culture, le tourisme, les sports et loisirs, et le logement social et abordable. Ces investissements jettent les assises de la croissance économique de demain.

Projets d'infrastructure choisis en chantier

Tableau 1

Centre

Centre de laboratoires de Mississauga, Université de Toronto

Resurfaçage de Weston Road, Région de York

Boul. Winston Churchill – Remise en état de la route, à Mississauga

Revitalisation de Hanes Road, à Huntsville

Est

Agrandissement du Transitway vers le sud-ouest, à Ottawa

Institut 911 – Centre de formation pour les services d'urgence, à la Cité collégiale, à Ottawa

Mise en oeuvre du plan directeur de gestion des eaux – Front Road, à Kingston

Remise en état de la rue Thomas, ville de Greater Napanee

Nord

Projet de restauration du portail de la route 17, à Kenora

Reconstruction et amélioration de la 3^e ligne, à Sault Ste. Marie

Remplacement du pont Barbers Bay, à Timmins

Remise en état du garage des travaux publics et du poste de pompiers, à Rainy River

Ouest

Remise en état de l'auditorium Preston, à Cambridge

Séparation de l'égout de la rue Victoria, à Amherstburg

Remise en état de Calton Line, dans le comté d'Elgin

Institut de santé appliquée du collège Niagara, à Welland

Appui au secteur de l'automobile

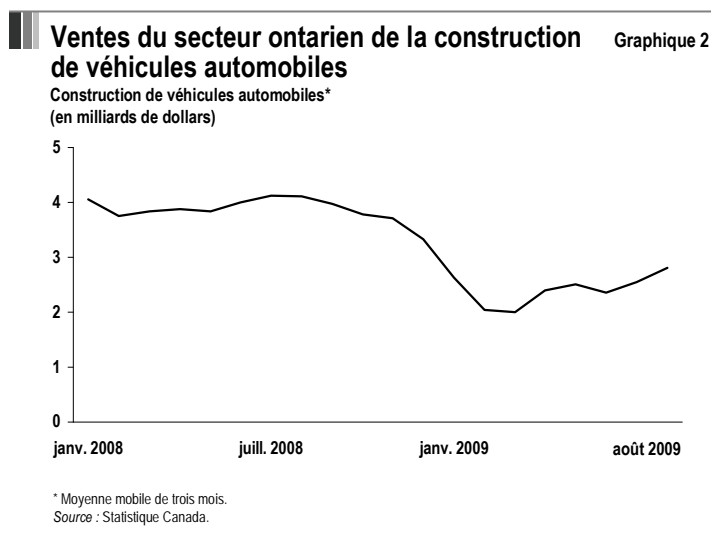
Le gouvernement de l'Ontario a investi dans l'industrie de l'automobile pour favoriser sa viabilité et sa compétitivité à long terme, et appuyer les travailleurs et les collectivités. Voici quelques exemples :

- Brampton – l'usine de Chrysler a été sauvée et continue de fonctionner (elle fabrique la Charger);
- Ingersoll – la coentreprise CAMI entre GM et Suzuki fabrique la Chevrolet Equinox;
- Windsor – en juillet, Chrysler Canada a annoncé qu'elle allait conserver 1 200 postes à l'usine de fourgonnettes à Windsor;
- Oshawa – de nouveaux produits sont en train d'être fabriqués.

Ces investissements appuieront les activités de fabrication et de recherche-développement de même que les dépenses en immobilisations. Ils soutiendront aussi le secteur de la fabrication automobile de la province. Grâce aux partenariats conclus avec le gouvernement du Canada et celui des États-Unis, l'Ontario est la seule compétence territoriale infranationale en Amérique du Nord à faire des investissements de ce genre, investissements essentiels à la santé économique des collectivités où la plupart des emplois proviennent du secteur de l'automobile. Ce secteur

d'activité, qui joue un rôle crucial en Ontario, réunit de grands producteurs d'automobiles et plus de 400 fabricants de pièces. Il représentait directement 3,7 % du produit intérieur brut (PIB) de la province en 2008 et appuyait directement et indirectement des centaines de milliers de travailleurs, soit environ un travailleur sur vingt en Ontario. Les exportations d'automobiles vers les États-Unis constituent l'un des principaux moteurs d'échanges commerciaux de l'Ontario.

Une industrie de l'automobile à la fois novatrice et concurrentielle en Ontario mènera à la création et au maintien d'emplois de grande valeur dans le nouveau marché mondial de la fabrication de pièces pour les automobiles écologiques. Selon les dernières données disponibles, les ventes liées à la fabrication de véhicules automobiles en Ontario ont atteint 3,0 milliards de dollars en août, soit le double des ventes enregistrées en janvier (1,5 milliard de dollars). La production des usines d'assemblage et de pièces d'automobiles a considérablement augmenté en été, ce qui témoigne de la reprise de la production d'automobiles après la période précédente d'interruptions généralisées. L'Ontario continue de fabriquer davantage de véhicules que toute autre compétence territoriale en Amérique du Nord.



« À la suite, d'une part, des mesures prises au début de l'été pour aider Chrysler et GM à se soustraire à la protection des mesures législatives sur la faillite tout en préservant la plus grande partie de leur capacité de production dans la province – grâce, en très grande partie, au programme de sauvetage sans précédent du gouvernement et aux concessions des travailleurs de l'automobile – et, d'autre part, de la reprise récente des ventes de véhicules automobiles en Amérique du Nord, les scénarios les plus défavorables qui auraient pu se produire en Ontario ont été essentiellement écartés. »

RBC Economics, septembre 2009

« La demande reprendra dans le secteur de l'automobile et le Canada figurera parmi les grands gagnants tant que les parties prenantes pourront collaborer pour protéger les emplois pendant la période de ralentissement économique. »

Dennis DesRosiers, The Globe and Mail, 11 mars 2009

Investissements dans la formation et le perfectionnement des compétences

La main-d'oeuvre hautement qualifiée et scolarisée de l'Ontario se révèle un avantage économique et concurrentiel important. La province mise sur cet avantage en investissant dans les compétences des habitants de la province. Dans le budget de 2008, il a jeté les assises de la prospérité future de la province grâce à ce qui suit : il a adopté le Plan d'action pour l'éducation postsecondaire « Vers des résultats supérieurs », doté de 6,2 milliards de dollars; il a fait des investissements totalisant plus de 1 milliard de dollars par année dans le réseau de formation Emploi Ontario; il a consenti d'autres investissements sous le régime du Plan d'action pour la connexion compétences-emplois.

Dans le budget de 2009, le gouvernement a annoncé d'autres investissements totalisant plus de 750 millions de dollars sur deux ans pour appuyer de nouvelles initiatives de perfectionnement des compétences et améliorer des programmes de formation et d'alphabétisation grâce à la bonification des ententes Canada-Ontario sur le marché du travail. Ces investissements ont déjà les répercussions voulues. Par exemple, ils ont appuyé la création de plus de 104 000 possibilités d'emploi pour les étudiants l'été dernier.

Dans le cadre du programme Emploi Ontario, la Stratégie d'aide pour une deuxième carrière de même que les Services de formation pour un réemploi rapide (SFRR) ont pour mission d'affecter 355 millions de dollars sur trois ans à 20 000 travailleurs mis à pied pour les aider à suivre la formation poussée dont ils ont besoin pour réussir dans de nouveaux emplois. En 16 mois seulement, la Stratégie a déjà dépassé la cible fixée pour trois ans et aidé près de 21 000 personnes à suivre une formation.

L'Ontario offre un certain nombre d'autres services de formation et d'emploi pour aider les sans-emploi à relever les défis économiques auxquels ils font face. Par exemple, depuis avril 2008, plus de 27 000 Ontariennes et Ontariens ont participé au programme Développement des compétences Ontario, qui prévoit une formation à court terme et une aide au retour au travail pour les travailleurs en chômage. Depuis leur instauration en 2007, les Services de formation pour un réemploi rapide ont offert des services d'orientation professionnelle opportuns à plus de 110 000 travailleurs victimes de licenciements et de fermetures d'usine.

**Plus d'un million d'Ontariennes et d'Ontariens suivent
une formation professionnelle chaque année**

Tableau 2

Programmes choisis	Nombre de clients	Période¹
Stratégie d'aide pour une deuxième carrière	20 939	depuis juin 2008
Service d'emplois d'été	104 140	du 1 ^{er} avril au 31 août 2009
Services de formation pour un réemploi rapide (SFRR)	110 000	depuis janvier 2007
Programme Développement des compétences Ontario	27 291	depuis avril 2008
Programme d'alphabétisation et de formation de base	83 984	depuis avril 2008
Inscription comme apprenti	40 900	depuis avril 2008
Services d'aide à l'emploi de l'Ontario ²	299 305	depuis avril 2008
Programme Partenariats pour la création d'emplois ²	1 712	depuis avril 2008
Programme Connexion Emploi ²	426 714	depuis avril 2008
Prestations d'aide au travail indépendant de l'Ontario	5 178	depuis avril 2008
Subvention salariale ciblée de l'Ontario ²	4 091	depuis avril 2008

¹ D'après les données disponibles les plus récentes.

² Les Services d'aide à l'emploi de l'Ontario et le programme Connexion Emploi aident les clients à se préparer à travailler et à trouver, obtenir et conserver un emploi. Le programme Partenariats pour la création d'emplois de l'Ontario fournit des expériences de travail par l'entremise d'employeurs locaux et de groupes communautaires. La Subvention salariale ciblée de l'Ontario vise à encourager les employeurs à engager de façon permanente des chômeurs admissibles.

Source : ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario.

Dans le budget de 2009, le gouvernement a également annoncé son appui au secteur de l'enseignement postsecondaire, notamment des aides financières au titre des immobilisations. En mai 2009, les gouvernements de l'Ontario et du Canada ont déclaré qu'ils allaient investir ensemble approximativement 1,5 milliard de dollars dans 49 projets d'immobilisations dans des collèges et des universités. Le gouvernement provincial a également annoncé l'octroi de 115 millions de dollars de plus pour le renouvellement d'installations et la réalisation de huit projets stratégiques dans des établissements (voir le tableau 3).

**Investissements de stimulation dans les établissements
d'enseignement postsecondaire**

Tableau 3

Collèges

Collège Algonquin – Environmental Demonstration Centre for Construction Trades and Building Bridges
 Collège Algonquin – Rénovation du campus de Perth
 Collège Cambrian – Bâtiment alimenté par des énergies durables et rénovations
 Collège Canadore – Campus de Parry Sound
 Collège Centennial – Bibliothèque et locaux d'enseignement
 Collège Boréal – Agrandissement du campus de Sudbury (Phase 1)
 Collège Conestoga – School for Health and Life Sciences
 Collège Conestoga (Cambridge-Waterloo-Guelph) – School of Engineering and Information Technology
 Collège Confederation – Regional Education Alliance for Community Health (REACH)
 Collège Durham – Rénovation et agrandissement du campus d'Oshawa
 Collège Durham – Projet d'agrandissement du campus de Whitby
 Collège Fanshawe – Centre for Applied Transportation Technologies
 Collège George Brown – The Centre for Health Sciences sur le nouveau campus riverain de Toronto
 Collège Georgian – Centre for Health and Wellness (Phase 1)
 Collège Humber – Revitalisation du campus Lakeshore
 La Cité Collégiale – Institut 911 – Centre de formation pour les services d'urgence
 Collège Lambton – Fire and 911 Training Centre
 Collège Loyalist – Sustainable Skills, Technology and Life Sciences Centre
 Collège Mohawk – Projet au campus Fennell
 Collège Niagara – Applied Health Institute
 Collège Northern – Centre of Excellence for Trades and Technology
 Collège Sault – Réaménagement du campus (Phase 1)
 Collège Seneca – Agrandissement du campus Newnham (North York)
 Collège Sheridan – Nouveau campus à Mississauga
 Collège Sir Sandford Fleming – Modernisation du campus
 Collège St. Clair – Centre for Applied Health
 Collège St. Clair – Revitalisation du campus de Chatham (ajout pour la technologie et les métiers sur le campus de Chatham)
 Collège St. Lawrence – Consolidation et revitalisation du campus (Cornwall)
 Collège St. Lawrence – Revitalisation du campus (Brockville)

**Investissements de stimulation dans les établissements
d'enseignement postsecondaire**

Tableau 3**Universités**

Université Algoma – Biosciences and Technology Convergence Centre
Université Brock – Niagara Health & Bioscience Research Complex
Université Carleton – Interdisciplinary Academic Building (campus River)
Centre for International Governance Innovation avec l'Université de Waterloo – Balsillie Centre of Excellence
Université Lakehead – Modernisation du campus
Université Laurentienne – Vale Inco Living with Lakes Centre
Collège de Hearst – Centre d'archives
Université McMaster – Centre for Spinal Cord Injury and Cancer Education and Rehabilitation
Université McMaster – Projet de recherche nucléaire
Université Nipissing – Modernisation du campus
École d'art et de design de l'Ontario – Achat de bâtiments
Université Queen's – École de médecine, nouvel édifice
Université polytechnique Ryerson – Réfection de l'édifice de l'enseignement et de la recherche en arts de l'image et nouveaux médias
Université Trent – Health Sciences Centre au campus Symons
Université de Guelph – Établissement d'une grappe environnementale
Institut universitaire de technologie de l'Ontario – Centre d'excellence automobile
Institut universitaire de technologie de l'Ontario – Energy Systems and Nuclear Science Research Centre
Université d'Ottawa – Rénovation du pavillon Vanier et ajout d'une tour, Faculté des sciences sociales
Université de Toronto – Innovation Centre for Canadian Mining Industry (campus St. George)
Université de Toronto (campus de Mississauga) – Mississauga Laboratory Centre
Université de Toronto (campus de Scarborough) – Projet de laboratoire d'enseignement
Université de Waterloo – Projet pour le génie et les mathématiques
Université de Waterloo – Projet de la faculté de l'environnement
Université Western Ontario – Ivey School of Business
Université de Windsor – Centre for Engineering Innovation
Université Wilfrid Laurier – Research and Academic Centre, à Brantford (Phase A)
Université York – Life Sciences Centre
Université York – Rénovation et expansion d'Osgoode

Ces investissements ont un effet stimulateur immédiat sur l'économie ontarienne. Ils créeront des emplois dans le secteur de la construction et pour les ingénieurs, les architectes, les gens de métier et les techniciens. Finalement, ils permettront d'améliorer les installations d'enseignement et d'appuyer l'infrastructure nécessaire pour faire en sorte que les collèges et universités de la province restent à l'avant-garde des progrès scientifiques.

Investissements de stimulation dans l'enseignement postsecondaire
(en millions de dollars)

Tableau 4

Établissements/Programmes	Nombre de grands projets	Part du gouvernement provincial	Part du gouvernement fédéral	Part des établissements/d'autres intervenants	Coût total
Investissements conjoints des gouvernements fédéral et provincial dans le Programme d'infrastructure du savoir¹					
Collèges	25	402,9	291,8	98,6	793,3
Universités	24	578,0	487,2	257,5	1 322,7
Total partiel – Investissements des gouvernements fédéral et provincial	49	980,9	779,0	356,1	2 116,0
Autres investissements de stimulation dans l'enseignement postsecondaire du gouvernement provincial					
Programme d'aide pour les infrastructures stratégiques	7	55,0	–	–	–
Fonds de réfection des installations ²		40,0	–	–	–
Investissements dans le Collège Mohawk	1	20,0	–	–	–
Total partiel – Autres investissements du gouvernement provincial	8	115,0	–	–	–
Total – Investissements de stimulation dans l'enseignement postsecondaire	57	1 095,9	779,0	356,1	2 116,0

¹ Englobent les investissements antérieurs de 299 millions de dollars du gouvernement provincial au titre de projets entrepris dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir. La part du gouvernement fédéral ne comprend pas les frais d'administration du programme, qui totalisent 962 000 \$.

² Le Fonds de réfection des installations appuiera un certain nombre de projets de renouvellement à petite échelle dans tous les établissements de l'Ontario.

Réduction de la pauvreté

Le gouvernement de l'Ontario est déterminé à réduire la pauvreté et à accroître le potentiel économique de l'Ontario. En 2008, le gouvernement McGuinty a annoncé l'instauration de la Stratégie de réduction de la pauvreté, une stratégie globale et à long terme, pour offrir aux enfants et à leur famille le soutien dont ils ont besoin et qui accroît leurs possibilités de succès dans la vie. La Stratégie vise la réduction du nombre d'enfants vivant dans la pauvreté de 25 % sur cinq ans. Ainsi, environ 90 000 enfants pourraient échapper à la pauvreté. Cette année, le gouvernement a adopté la *Loi de 2009 sur la réduction de la pauvreté*, qui permettra aux gouvernements ultérieurs de continuer d'accorder la priorité à la réduction de la pauvreté.

Grâce à un éventail de programmes destinés à lutter contre la pauvreté, le gouvernement fait déjà une différence réelle dans la vie des gens vivant dans la pauvreté. Ces initiatives amoindriront les souffrances des familles touchées par la récession mondiale.

Soutien au revenu

En juillet 2009, la mise en oeuvre de la Prestation ontarienne pour enfants (POE) a été accélérée de deux ans par rapport au calendrier prévu pour que les paiements atteignent le niveau maximal de 1 100 \$ par année et par enfant, conformément à l'annonce faite dans le budget de 2009. Cette mesure se traduit par une hausse considérable des prestations en espèces versées aux familles à revenu faible et modéré et vient en aide aux familles touchées par le ralentissement économique actuel. L'accélération de la mise en oeuvre de la POE procurera plus de 400 millions de dollars supplémentaires en prestations pour enfants entre 2009-2010 et 2011-2012. Plus d'un million d'enfants reçoivent annuellement la POE.

Accélération de la mise en oeuvre de la Prestation ontarienne pour enfants (montant maximum par enfant et par année de prestation¹) **Tableau 5**

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Niveaux de la POE prévus antérieurement	600	805	900	1 100
Niveaux de la POE après l'accélération	600	1 100	1 100	1 100
Augmentation résultant de l'accélération de la mise en oeuvre de la POE	-	295	200	-

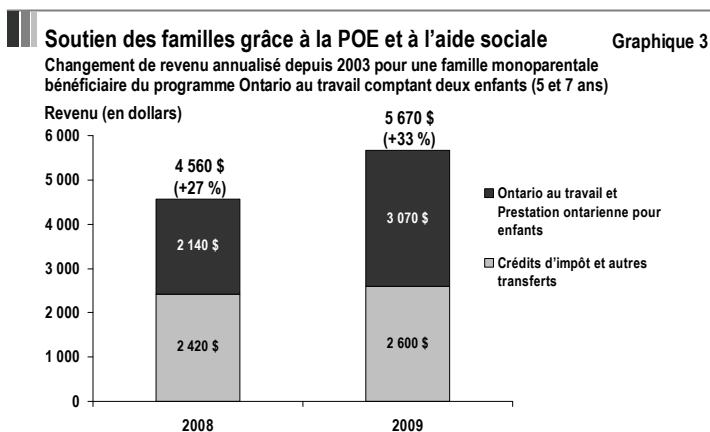
¹ L'année de prestation de la POE court du 1^{er} juillet au 30 juin.

Source : ministère des Finances de l'Ontario

Le 30 novembre et le 1^{er} décembre 2009, respectivement, l'allocation de frais de subsistance pour adultes et l'allocation de logement maximale accordées aux bénéficiaires du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées et du programme Ontario au travail seront majorées de 2 %. Cette majoration de 2 % s'appliquera aussi à d'autres prestations d'aide sociale, dont les prestations d'aide pour soins temporaires et les prestations d'aide à l'égard des enfants qui ont un handicap grave. Les allocations de menues dépenses du ministère de la Santé et des Soins de longue durée augmenteront, elles aussi, de 2 %.

Après la hausse des allocations et l'accélération de la mise en oeuvre de la POE, le chef d'une famille monoparentale inscrit au programme Ontario au travail qui a deux enfants de 5 et 7 ans aura un revenu annualisé de 22 730 \$, soit 1 110 \$ de plus qu'en 2008. Cela représente une augmentation de 5 670 \$ (33 %) par rapport au revenu annualisé d'une telle famille en 2003, qui s'élevait à 17 060 \$ (voir le graphique 3).

Le gouvernement McGuinty a haussé les taux de l'aide sociale de 3 % dans le budget de 2004 et de 2 % dans chacun des budgets de 2006, 2007 et 2008. Par suite de la majoration consentie en 2009, les prestations d'aide sociale, avec l'effet composé, auront augmenté de 11,5 % depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement.



Nota : 1) Les crédits d'impôt et autres transferts comprennent la prestation de base au titre de la Prestation fiscale canadienne pour enfants, le Supplément de la prestation nationale pour enfants, la Prestation universelle pour la garde d'enfants, le crédit pour taxe sur les produits et services et les crédits d'impôts fonciers et de taxe de vente de l'Ontario. 2) Les revenus sont stylisés et annualisés à la fin de l'année civile indiquée. 3) Le revenu familial annualisé passerait de 17 060 \$ en 2003 à 22 730 \$ en 2009. 4) Le taux d'inflation entre octobre 2003 et décembre 2009 est estimé à 11 %.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Si les réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers proposées dans le budget de 2009 sont mises en oeuvre, environ 90 000 contribuables à faible revenu n'auront plus à payer l'impôt ontarien sur le revenu des particuliers.

Aide au logement

Dans son budget de 2009, le gouvernement provincial a annoncé qu'il allait investir, en collaboration avec le gouvernement fédéral, 1,2 milliard de dollars sur deux ans dans des initiatives de logement qui appuieront la Stratégie de réduction de la pauvreté. Ces investissements comprennent l'affectation de plus de 700 millions de dollars à la réparation de logements sociaux dans le cadre du Programme de rénovation et de modernisation des logements sociaux. En outre, plus de 360 millions de dollars seront versés pour créer des logements abordables pour les personnes âgées à faible revenu et les personnes ayant un handicap et 175 millions seront affectés à la construction de logements pour les familles à faible revenu, les personnes âgées, les personnes ayant une maladie mentale et les victimes de violence familiale.

Le budget de 2009 prévoyait aussi l'octroi de plus de 5 millions de dollars par année pour stabiliser le financement du Programme provincial de banques d'aide au loyer. Depuis 2004, le gouvernement a accordé près de 24 millions de dollars aux municipalités au titre des banques d'aide au loyer. Il a aussi aidé plus de 15 500 ménages à faible revenu.

Soutien aux personnes âgées

Dans son budget de 2008, le gouvernement a annoncé que les personnes âgées propriétaires à revenu faible et moyen auraient droit à une aide financière pouvant atteindre 250 \$, dans le cadre du programme de Subvention ontarienne aux personnes âgées propriétaires pour l'impôt foncier, au titre de leurs impôts fonciers en 2009. À partir de 2010, le montant maximal de cette subvention sera multiplié par deux et atteindra 500 \$. Au cours des cinq prochaines années, le programme accordera un allègement fiscal d'environ 1 milliard de dollars à plus de 600 000 personnes âgées.

Depuis 2003, le gouvernement a grandement amélioré les crédits d'impôt foncier et de taxe sur les ventes de l'Ontario pour veiller à ce qu'ils soient mieux adaptés à la situation des personnes âgées à faible revenu. Le budget de 2009 proposait de hausser le seuil au-delà duquel les prestations versées aux couples de personnes âgées commencent à être réduites pour veiller à ce que les couples de personnes âgées qui reçoivent des pouvoirs publics le revenu minimum garanti touchent le montant intégral de ces crédits. À compter de 2010, les crédits d'impôt foncier et de taxe sur les ventes de l'Ontario seraient remplacés par des crédits d'impôt séparés et bonifiés.

Dans le budget de 2009, le gouvernement a annoncé son intention de faciliter l'accès des retraités à leurs comptes immobilisés en augmentant de 25 à 50 % la part des fonds contenus dans un nouveau fonds de revenu viager (FRV) qui peut être retirée. Cette mesure entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2010. De plus, les personnes âgées qui ont acheté un nouveau FRV après le 1^{er} janvier 2008 auront la possibilité de retirer une somme supplémentaire équivalant à 25 % du montant transféré précédemment à leur FRV existant. Les anciens FRV et fonds de revenu de retraite immobilisés seront harmonisés en fonction des règles mises à jour régissant les nouveaux FRV. Le règlement pris en application de la *Loi sur les régimes de retraite* a été modifié en vue de la mise en oeuvre de ces changements.

Économie verte

Le gouvernement de l'Ontario s'intéresse aussi aux grands dossiers environnementaux, comme le changement climatique, tout en encourageant la création d'emplois verts. La *Loi de 2009 sur l'énergie verte et l'économie verte*, de même que les nouvelles initiatives totalisant plus de 300 millions de dollars annoncées dans le budget de 2009, aident l'Ontario à faire avancer le dossier de la lutte contre le changement climatique. Ces mesures jettent les assises d'une économie verte de manière à positionner l'Ontario comme un chef de file mondial dans le domaine de l'énergie verte.

La *Loi de 2009 sur l'énergie verte et l'économie verte* contribue à assurer l'avenir économique vert de l'Ontario en attirant de nouveaux investissements dans le secteur de l'énergie renouvelable.

Depuis l'adoption de la loi susmentionnée le printemps dernier, l'Ontario a demandé à Hydro One de procéder immédiatement à la planification et à la mise en oeuvre de grands projets de transport d'électricité en Ontario. Cette société affectera au cours des trois prochaines années quelque 2,3 milliards de dollars à des projets de transport et de distribution d'électricité.

L'instauration du Programme de tarifs de rachat garantis le 1^{er} octobre 2009 attirera d'autres investissements dans des projets d'énergie renouvelable en Ontario.

L'Ontario a également fait des progrès importants en ce qui concerne la plus grande initiative de lutte contre le changement climatique au Canada. En effet, Ontario Power Generation se prépare à fermer quatre centrales au charbon. Cette décision aidera la province à passer à l'électricité générée à partir de sources plus vertes, ce qui augmentera les investissements et les possibilités rattachés à l'économie verte de l'Ontario.

Le gouvernement provincial a continué de miser sur ces assises grâce à un projet de loi qui, s'il est adopté, lui donnerait le pouvoir d'instaurer un système d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre en Ontario. La loi proposée permettrait à l'Ontario d'établir des liens avec d'autres systèmes de plafonnement des émissions et d'échange de droits d'émission, à l'échelle de l'Amérique du Nord et à l'échelle internationale. Les systèmes liés prévoient des possibilités d'échanges maximaux et réduisent les coûts que doivent engager les entreprises qui participent à un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission.

Appui à l'économie du savoir

Le secteur du divertissement et de la création de l'Ontario vient au troisième rang en Amérique du Nord, derrière celui de la Californie et de New York. L'Ontario est un compétiteur de taille sur la scène internationale dans le secteur des multimédias numériques interactifs, un secteur en pleine croissance.

Le soutien continu du gouvernement aide à renforcer la compétitivité des industries du divertissement et de la création de l'Ontario, une composante importante de la nouvelle économie du savoir.

Secteur des produits multimédias interactifs numériques

Le crédit d'impôt de l'Ontario pour les produits multimédias interactifs numériques est un crédit d'impôt remboursable offert aux sociétés admissibles au titre des dépenses liées à la conception, à la commercialisation et à la distribution de produits multimédias interactifs numériques admissibles.

Dans le budget de 2009, le gouvernement a proposé de bonifier les taux du crédit d'impôt et d'appliquer le crédit à un plus grand nombre de concepteurs de jeux multimédias numériques.

Afin de renforcer la capacité concurrentielle de l'Ontario pour ce qui est d'attirer des investissements dans ce secteur, le gouvernement propose de rationaliser le soutien destiné aux grands concepteurs spécialisés de jeux (voir le chapitre V, *Création d'un régime fiscal moderne et plus concurrentiel*).

Bonification du crédit d'impôt de l'Ontario pour les services de production

Le crédit d'impôt de l'Ontario pour les services de production (CIOSP) est un crédit d'impôt remboursable de 25 % offert aux sociétés au titre de leurs dépenses de main-d'oeuvre admissibles associées à des services de production d'oeuvres cinématographiques et télévisuelles étrangères admissibles, réalisées en Ontario, et à des services de production d'oeuvres cinématographiques et télévisuelles canadiennes non certifiées, réalisées elles aussi en Ontario.

Conformément à l'annonce du 29 juin 2009, le CIOSP, en ce qui concerne les dépenses admissibles engagées après le 30 juin 2009, s'appliquerait aussi à toutes les dépenses de production supplémentaires engagées en Ontario, y compris les contrats de services

admissibles ainsi que l'achat ou la location de biens corporels admissibles, comme la location de matériel et de studios.

« L'étoffement du CIOSP aidera l'Ontario à continuer d'attirer des productions qui génèrent des milliards de dollars en activités économiques, ce qui protège notre infrastructure et crée des emplois dans tous les secteurs de l'industrie. »

Brian Topp, coprésident, FilmOntario, 29 juin 2009

Croissance économique grâce à des réductions de l'impôt et à la mise en oeuvre de la taxe de vente harmonisée

« L'Ontario doit s'attacher immédiatement à harmoniser sa taxe de vente provinciale avec la TPS, du gouvernement fédéral, pour la transformer en taxe sur la valeur ajoutée. Nos recherches, de même que celles d'autres intervenants, révèlent qu'il s'agit là de la modification fiscale la plus efficace pour stimuler les investissements et la création d'emplois. »

Roger Martin, doyen de la Rotman School of Management, Université de Toronto, et président du Groupe d'étude sur la compétitivité, la productivité et les progrès économiques, Sixth Avenue Report, novembre 2007

L'harmonisation de la taxe de vente est la mesure la plus importante que l'Ontario puisse prendre pour stimuler la croissance économique à long terme. L'adoption proposée d'une taxe de vente sur la valeur ajoutée, conjuguée à d'autres modifications fiscales, favoriserait considérablement la capacité concurrentielle de l'Ontario en réduisant de moitié le taux effectif marginal d'imposition (TEMI)¹ sur les nouveaux investissements des entreprises. Un TEMI plus faible joue un rôle important pour ce qui est d'attirer de nouveaux investissements.

Le TEMI de l'Ontario se situe actuellement bien au-dessus de la moyenne du taux des pays industrialisés membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Les mesures proposées dans le budget de 2009 ramèneraient le TEMI de l'Ontario en deçà de cette moyenne en 2010, comme l'illustre le graphique 4.

Diverses études révèlent que le train de mesures fiscales proposé pourrait donner à la capacité concurrentielle de l'Ontario l'élan nécessaire pour relever les défis croissants associés à une économie mondiale intégrée. Les dernières réductions de l'impôt, de même que celles qui sont proposées, s'ajoutent aux investissements du gouvernement dans l'infrastructure, la recherche, la formation et l'éducation. Elles appuient aussi l'amélioration continue du niveau de vie en Ontario.

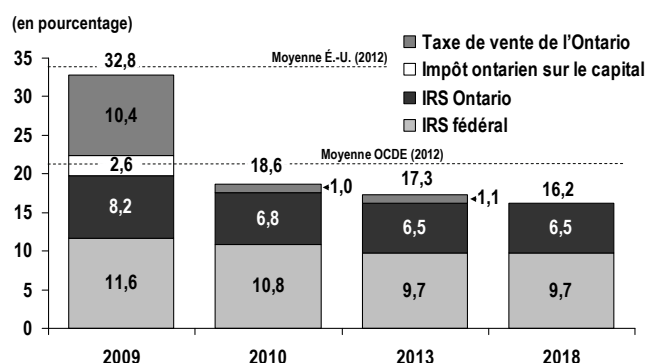
Progrès continus grâce aux initiatives de collaboration avec le gouvernement fédéral

La population ontarienne s'attend à ce que tous les ordres de gouvernement collaborent les uns avec les autres. C'est pourquoi l'Ontario, de même que le gouvernement fédéral, offre d'importantes mesures de stimulation économique ponctuelles grâce à des investissements dans l'infrastructure et fournit un soutien financier au secteur de l'automobile de la province.

Le gouvernement de l'Ontario et le gouvernement fédéral collaborent aussi à la promotion du développement et de la croissance économiques à long terme. Grâce aux fonds accordés par le gouvernement fédéral, l'Ontario a fait des investissements importants dans le perfectionnement des compétences de la population de la province.

En outre, l'harmonisation proposée de la taxe de vente n'est possible que grâce aux partenariats conclus avec le gouvernement fédéral. Cette mesure, de même que le train de mesures fiscales proposées dans le budget de 2009, ferait de l'Ontario l'une des compétences territoriales les plus intéressantes du monde industrialisé pour ce qui est d'attirer de nouveaux investissements.

Réduction de moitié du TEMI de l'Ontario sur les nouveaux investissements des entreprises* Graphique 4



* Comprend les réductions du taux ontarien de l'IRS et la taxe de vente harmonisée proposées dans le budget de 2009, l'élimination graduelle de l'impôt ontarien sur le capital qui sera achevée le 1^{er} juillet 2010 et la réduction du taux général fédéral de l'IRS qui sera ramené à 15 % en 2012.
Sources : ministère des Finances de l'Ontario et ministère des Finances Canada.

¹ Le TEMI est une mesure globale de l'impôt s'appliquant à un dollar supplémentaire de revenu provenant d'un nouvel investissement dans les immobilisations. Il tient compte de l'effet combiné des impôts fédéraux et provinciaux sur le revenu des sociétés, des règles relatives à l'amortissement, des crédits d'impôt à l'investissement, de l'impôt sur le capital et des taxes de vente.

L'Ontario accorde beaucoup d'importance à ce partenariat avec le gouvernement fédéral et est conscient de la portée des investissements qui ont été faits. Certes, bien des mesures ont été prises, mais le gouvernement fédéral doit faire encore plus pour aider la population ontarienne à relever les défis actuels.

Le gouvernement fédéral a annoncé des modifications à l'assurance-emploi qui profiteront aux travailleurs licenciés de l'Ontario. Toutefois, les règles d'admissibilité aux prestations prévues dans le cadre de l'assurance-emploi continuent de défavoriser la plupart des travailleurs de la province. Le gouvernement provincial croit que les travailleurs licenciés devraient être traités équitablement quel que soit leur lieu de résidence.

Le gouvernement fédéral peut aussi faire plus pour appuyer à long terme les citoyens les plus vulnérables de la province en réexaminant sa décision de mettre fin à l'Accord sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants et en appuyant encore plus les personnes et les familles à faible revenu grâce à des bonifications supplémentaires de la Prestation fiscale pour le revenu de travail et du Supplément de la prestation nationale pour enfants.

En outre, les investissements dans les gens grâce à l'accroissement des possibilités de formation et d'éducation postsecondaire nécessitent des investissements plus considérables de la part du gouvernement fédéral.

En dernier lieu, le gouvernement de l'Ontario estime qu'un bon régime de pension et de retraite doit faire partie intégrante du système de sécurité du revenu du Canada. Il croit aussi que la sécurité des revenus de retraite deviendra une question d'intérêt public importante dans les années à venir. Compte tenu de l'importance que la question des retraites revêt aux yeux de la population ontarienne, le gouvernement de la province demande au gouvernement fédéral de tenir un sommet national sur la sécurité des revenus de pension et de retraite, recommandation qu'a appuyée le Conseil de la fédération en août dernier.



CHAPITRE II

Résultats et perspectives économiques de l'Ontario

RÉSULTATS ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'ONTARIO

La présente section décrit les perspectives macroéconomiques actuelles de l'Ontario, sur lesquelles est fondé le plan financier.

LA RÉCESSION MONDIALE ET L'ÉCONOMIE DE L'ONTARIO

L'économie de l'Ontario, à l'instar de l'économie d'autres compétences territoriales dans le monde, a été durement frappée par la récession et la crise financière qui ont sévi à l'échelle mondiale. Au deuxième trimestre de 2009, le produit intérieur brut (PIB) réel de l'Ontario se situait à 5,0 % en deçà du sommet atteint avant la récession. En tout, 205 200 emplois ont disparu, soit une baisse de 3,0 % par rapport à l'année passée. Depuis 2003, l'Ontario a créé 291 900 emplois nets.

Même si divers signes indiquent que l'économie s'est stabilisée, le rythme de la croissance devrait être graduel. On croit qu'il faudra attendre jusqu'au deuxième trimestre de 2011 pour que le produit intérieur brut (PIB) ne retourne au niveau constaté avant la récession. Étant donné que le taux de croissance de l'emploi tend à accuser un certain retard par rapport à celui du PIB en période de reprise économique – les entreprises demandant à leurs employés de travailler davantage avant d'engager de nouveaux travailleurs – ce n'est qu'à la fin de 2011 que l'emploi devrait retourner au niveau enregistré avant la récession.

**Perspectives économiques de l'Ontario
(en pourcentage)**

Tableau 1

	2005	2006	2007	2008	2009p	2010p	2011p	2012p
Croissance du PIB réel	2,9	2,4	2,1	(0,5)	(3,5)	2,0	3,0	3,3
Croissance du PIB nominal	4,1	4,1	4,5	0,5	(3,8)	3,6	4,7	5,1
Croissance de l'emploi	1,3	1,5	1,6	1,4	(2,6)	0,6	2,3	2,5
Inflation de l'IPC	2,2	1,8	1,8	2,3	0,4	1,9	2,5	2,0

p = projection de planification du ministère des Finances.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

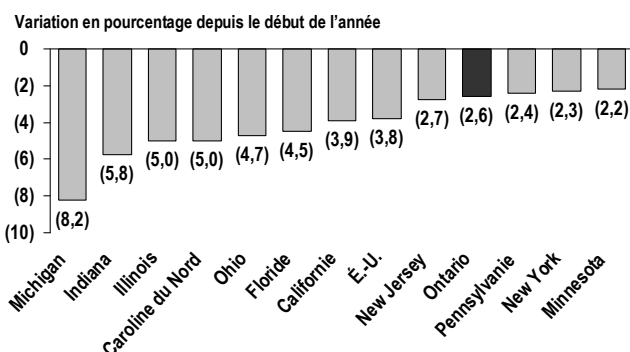
Le ministère des Finances fonde sa planification sur l'hypothèse d'une baisse de 3,5 % du PIB réel de l'Ontario en 2009, qui sera suivie d'une hausse de 2,0 % en 2010 et de 3,0 % en 2011. Les principales hypothèses qu'a utilisées le ministère des Finances aux fins de la planification économique, arrêtées définitivement le 15 octobre 2009, sont plus conservatrices que la moyenne des prévisions du secteur privé disponibles à cette date.

Effets de la crise financière et économique mondiale

Au cours de la dernière année, la récession qui a sévi à l'échelle mondiale a eu de graves effets sur bien des compétences territoriales dans le monde et l'Ontario n'y a pas échappé. Le fléchissement du commerce mondial et la chute rapide des dépenses des consommateurs et des entreprises ont résulté de l'effondrement de la confiance après la crise financière survenue l'automne dernier. La baisse de la demande dans le monde a entraîné une chute marquée des exportations de l'Ontario, ce qui a forcé les entreprises à réduire leur production et à supprimer des postes. Le ralentissement de l'activité économique a eu les conséquences suivantes : baisse de 49,7 % des profits des sociétés, réduction des investissements des entreprises, hausse du chômage et baisse des revenus.

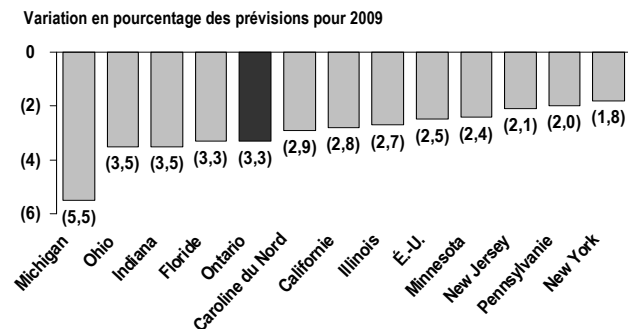
Le PIB réel de l'Ontario a baissé de 1,0 % au deuxième trimestre de 2009, après des diminutions plus marquées au cours des deux trimestres précédents (-2,1 % au premier trimestre de 2009 et -1,5 % au quatrième trimestre de 2008). Depuis le quatrième trimestre de 2007, le PIB réel de l'Ontario a accusé un repli de 5,0 %. Les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à ce que la baisse du PIB réel de l'Ontario en 2009 soit semblable à celle constatée dans les États avoisinants des Grands Lacs, les principaux compétiteurs de l'Ontario. Néanmoins, elle devrait être supérieure à celle enregistrée aux États-Unis dans leur ensemble. Depuis le début de l'année, l'Ontario affiche un fléchissement moins marqué de l'emploi (-2,6 %) que les États avoisinants des Grands Lacs et les États-Unis dans leur ensemble (-3,8 %). Au début de la période de ralentissement, le marché du logement en Ontario était dans une situation beaucoup plus enviable que celle du marché américain. De plus, la vigueur des institutions financières du pays et les diverses mesures mises de l'avant par le gouvernement McGuinty ont permis d'atténuer l'incidence de la récession mondiale sur l'économie de l'Ontario. Voir le chapitre 1, *Relever le défi*, pour un complément d'information sur les mesures que le gouvernement prend.

Baisse de l'emploi en Ontario et aux États-Unis Graphique 1



Nota : D'après les données recueillies depuis le début de l'exercice (les données de l'Ontario et des États-Unis sont cumulatives jusqu'en septembre 2009 tandis que celles des États américains le sont jusqu'en août 2009). Le nombre total d'emplois aux É.-U. est tiré de l'enquête sur l'état de la population et les chiffres sur l'emploi dans les États proviennent des statistiques locales sur le chômage.
Sources : Statistique Canada et U.S. Bureau of Labor Statistics.

Diminutions comparatives du PIB de l'Ontario et des États-Unis Graphique 2

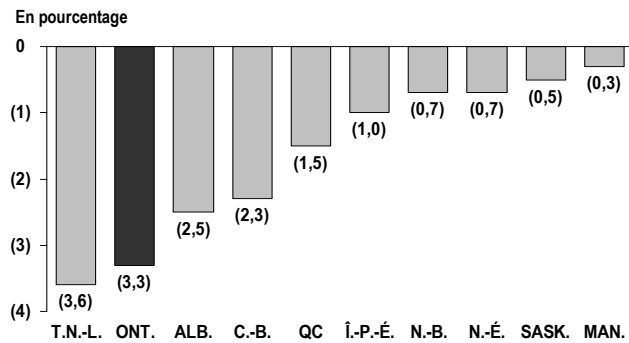


Sources : enquête sur les prévisions du ministère des Finances de l'Ontario et IHS Global Insight.

Cependant, par rapport aux autres provinces, l'économie de l'Ontario a été frappée relativement durement par le ralentissement économique mondial. Le secteur manufacturier, notamment le secteur de l'automobile, qui constitue une composante importante de l'économie ontarienne, a été particulièrement touché par la récession. La baisse de la demande aux États-Unis est à l'origine d'une chute de 37 % des ventes des constructeurs d'automobiles en Ontario au cours des huit premiers mois de 2009 comparativement à la même période en 2008. On prévoit qu'en 2009 l'affaiblissement du PIB réel sera beaucoup plus important en Ontario que dans l'ensemble du Canada et que dans toutes les autres provinces, sauf Terre-Neuve-et-Labrador.

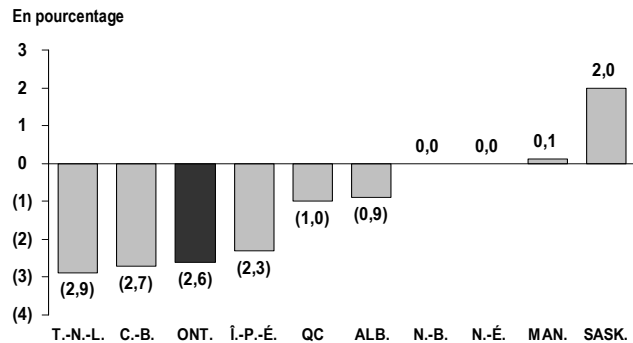
En raison de la taille du secteur de l'automobile, l'Ontario a essuyé des pertes d'emplois supérieures à celles enregistrées dans l'ensemble du Canada et dans chacune des autres provinces, sauf Terre-Neuve-et-Labrador et la Colombie-Britannique. L'emploi dans le secteur de l'automobile en Ontario a diminué de 25,5 % au cours des neuf premiers mois de 2009 comparativement à la même période en 2008.

Diminution du PIB réel des provinces en 2009 Graphique 3



Source : enquête sur les prévisions du ministère des Finances de l'Ontario.

Variation de l'emploi dans les provinces en 2009 Graphique 4



Nota : D'après les données recueillies depuis le début de l'exercice (septembre 2009).
Source : Statistique Canada.

Conjoncture économique incertaine et problématique à l'échelle mondiale

Les perspectives économiques de l'Ontario sont fortement influencées par des facteurs économiques et financiers hors des frontières de la province, notamment la croissance économique aux États-Unis, les prix du pétrole, le taux de change du dollar canadien et les taux d'intérêt. Le tableau qui suit résume les prévisions du secteur privé à cet égard.

	Prévisions du secteur privé concernant les facteurs externes								
	2010			2011			2012		
	Valeur inf.	Valeur moy.	Valeur sup.	Valeur inf.	Valeur moy.	Valeur sup.	Valeur inf.	Valeur moy.	Valeur sup.
Croissance du PIB réel des États-Unis (en pourcentage)	1,1	2,5	3,7	1,3	3,1	4,4	1,9	3,3	5,3
Pétrole brut (en \$ US le baril)	66,5	74,2	90,0	68,9	77,5	86,0	74,2	83,8	95,6
Dollar canadien (en cents américains)	88,4	93,7	99,3	90,8	94,5	102,0	92,3	96,6	105,0
Taux des bons du Trésor de trois mois (en pourcentage)	0,3	0,7	1,4	1,4	2,4	3,6	2,9	3,7	4,6
Taux des obligations de 10 ans du gouvernement (en pourcentage)	3,5	3,8	4,3	4,0	4,3	4,5	4,3	4,8	5,2

Sources : *Blue Chip Economic Indicators* (octobre 2009) et enquête sur les prévisions du ministère des Finances de l'Ontario (15 octobre 2009).

L'économie du monde entier reste vulnérable à un certain nombre de risques pouvant avoir des incidences négatives sur toute croissance future.

Par exemple, toute nouvelle série de turbulences sur les marchés des capitaux pourrait limiter encore une fois l'accès au financement et réduire la confiance et l'enrichissement, ce qui pourrait entraver la reprise économique.

L'économie américaine, qui a une importance cruciale pour les entreprises ontariennes axées sur les exportations, est en train de sortir d'une des pires récessions de son histoire. Toutefois, des emplois continuent de disparaître, les dépenses de consommation restent faibles et les investissements des entreprises continuent de fléchir.

Les hausses prévues des prix du pétrole, l'appréciation du dollar canadien et l'augmentation des taux d'intérêt sont autant de défis que l'économie ontarienne devra relever.

La grande fourchette des prévisions du tableau 2 ci-dessus illustre à quel point il est difficile de prédire le rendement économique, ce qui crée des risques pour l'économie ontarienne. Le tableau 3 révèle les incidences de l'évolution des principaux facteurs externes en supposant qu'aucune autre variable ne changera.

Répercussions de changements subis par les principales hypothèses sur la croissance du PIB réel de l'Ontario¹ (augmentation en points de pourcentage)

Tableau 3

	Première année	Deuxième année
Dépréciation du dollar canadien de 0,05 \$US	de 0,1 à 0,8	de 0,5 à 1,2
Diminution du prix mondial du pétrole brut de 10 \$US le baril ²	de 0,1 à 0,3	de 0,1 à 0,3
Augmentation de la croissance du PIB réel des É.-U. de un point de pourcentage	de 0,3 à 0,7	de 0,4 à 0,8
Diminution des taux d'intérêt canadiens de un point de pourcentage	de 0,1 à 0,5	de 0,2 à 0,6

¹ Répercussions fondées sur des changements soutenus. Les répercussions prévues indiquées dans le tableau sont plus pertinentes lorsqu'il se produit de petites variations dans les principales hypothèses. De très grands bouleversements risquent d'avoir des effets moins prévisibles, en raison surtout de leur incidence possible sur la confiance et les attentes.

² Les répercussions prévues relativement à la diminution du prix mondial du pétrole tiennent compte de l'effet positif des prix moins élevés du pétrole sur l'Ontario seulement, et non de l'effet de stimulation de l'activité économique aux É.-U. et dans le monde entier.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

L'économie ontarienne commence à se stabiliser

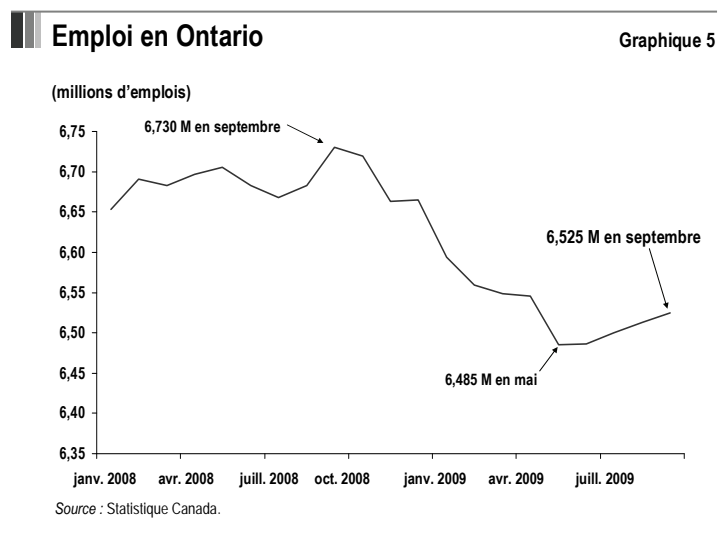
Selon les données économiques récentes, l'économie est en voie de stabilisation. Les marchés des capitaux sont, dans une grande mesure, revenus à la normale et le marché des valeurs mobilières et les ventes d'habitations sont en hausse. Ces phénomènes ont contribué à renforcer la confiance des consommateurs et des entreprises. Selon le Conference Board du Canada, l'indice de l'attitude des consommateurs en Ontario s'est amélioré pendant neuf mois consécutifs et est en hausse de près de 43 % par rapport au creux enregistré en décembre 2008.

Les exportations internationales de marchandises de l'Ontario ont augmenté en juin, juillet et août. Cette hausse est attribuable à l'accroissement des exportations de produits automobiles. Quant à elles, les ventes de produits manufacturiers ont augmenté de 9,3 % par rapport au creux enregistré en mai.

Après les fléchissements constatés au cours des cinq premiers mois de 2009, le marché du travail de l'Ontario semble vouloir se stabiliser; il y a eu une modeste augmentation des emplois au

cours des quatre derniers mois. Le commerce de gros, qui est un important indicateur du dynamisme global de l'économie, a été à la hausse au cours des six derniers mois. Il affiche un taux actuel de progression de près de 9 % par rapport au creux enregistré en janvier. Les reventes d'habitations ont augmenté au cours de sept des huit derniers mois; elles sont supérieures de plus de 60 % à celles du creux enregistré en janvier.

Même si certains indices économiques s'améliorent, la récession qui a sévi à l'échelle planétaire a causé des dommages considérables. Le taux d'enrichissement des ménages de même que le taux de confiance des consommateurs sont encore en deçà de ce qu'ils étaient avant la récession. Quant aux ventes au détail, elles



sont toujours inférieures de 5,1 % à ce qu'elles étaient alors. Comparativement aux résultats affichés il y a un an, les ventes de biens manufacturés sont inférieures de 19 %, les exportations internationales ont diminué de plus de 28 % et le commerce de gros est en repli de 6,7 %. Malgré le raffermissement récent du marché, les reventes d'habitations ont subi une baisse de 1,4 % jusqu'à présent cette année comparativement à la même période l'année passée et 205 200 emplois ont disparu depuis le sommet enregistré en septembre 2008. Les mesures annoncées dans le budget de l'Ontario de 2009, *Relever le défi*, aident les familles à composer avec la tempête économique mondiale.

Perspectives de croissance économique en Ontario

D'après les données les plus récentes, le taux de croissance de l'économie de l'Ontario devrait être modeste (2,0 %) en 2010, puis atteindre 3,0 % en 2011 et 3,3 % en 2012. Malgré cela, il faudra beaucoup de temps pour que le taux de croissance de l'Ontario retourne au taux enregistré avant la récession.

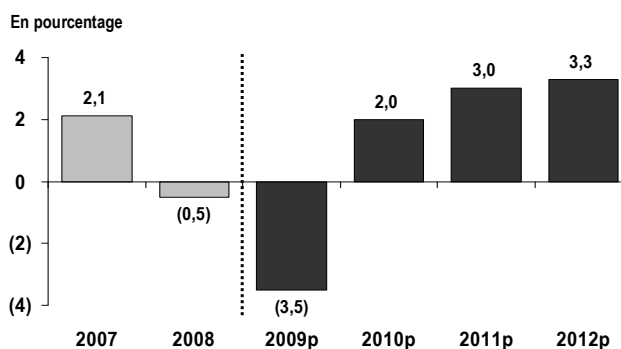
La hausse de la demande aux États-Unis et dans le monde devrait entraîner une intensification des exportations ontariennes. Par ailleurs, la dynamisation de l'économie des autres provinces stimulera les exportations

interprovinciales. L'économie intérieure devrait être une source de vitalité, alimentée par un marché du logement vigoureux, des dépenses de consommation à la hausse et des investissements accrus des entreprises. Les perspectives de forte croissance des investissements sont meilleures encore vu l'amélioration considérable de la position concurrentielle de l'Ontario sur le plan fiscal qui résulterait de la mise en oeuvre du programme de réductions d'impôt proposé dans le budget de 2009 et de la taxe de vente harmonisée. Voir le chapitre V, *Création d'un régime fiscal moderne et plus concurrentiel*, pour un complément d'information sur les avantages du train de mesures fiscales que propose l'Ontario. On prévoit que ces mesures aboutiront à un accroissement des investissements des entreprises dans les machines et le matériel ainsi que dans la construction commerciale et industrielle.

D'après les prévisionnistes du secteur privé, il devrait se créer 360 000 emplois entre 2010 et 2012. Durant la deuxième moitié de 2011, le niveau de l'emploi devrait revenir au niveau constaté avant la récession. Toujours selon les prévisionnistes du secteur privé, le taux de chômage devrait augmenter légèrement, passant de 9,3 % en 2009 à 9,9 % en 2010 étant donné que le nombre de demandeurs d'emploi est supérieur au nombre de personnes obtenant un emploi. À moyen terme, le taux de chômage en Ontario devrait rester élevé puis diminuer pour s'établir à 7,8 % en 2012.

L'amélioration à venir du marché de l'emploi et l'enrichissement accru des ménages devraient entraîner une hausse des dépenses de consommation, qui passeront de 1,2 % en 2010 à 2,7 % en 2011 et à 3,3 % en 2012. Le nombre de reventes d'habitations devrait croître de 3,6 % en 2010 et de 3,6 % par année, en moyenne, en 2011 et en 2012. Le marché de la revente d'habitations devrait favoriser des hausses modérées de prix de 2,0 % en 2010 et de 3,0 % par année, en moyenne, en 2011 et en 2012. Le

Croissance du PIB réel de l'Ontario Graphique 6



p = projection de planification du ministère des Finances.
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

resserrement actuel des conditions du marché de la revente d'habitations devrait se détendre, car le nombre de mises en chantier croîtra parallèlement à la demande de logements, passant de 50 000 logements en 2010 à 70 000 en 2012.

L'harmonisation de la taxe de vente, conjuguée aux réductions de l'impôt sur le revenu des sociétés et à l'élimination de l'impôt sur le capital, favoriserait beaucoup la capacité concurrentielle de l'Ontario. La baisse spectaculaire du taux effectif marginal d'imposition sur les nouveaux investissements accélérerait les dépenses en capital dans la province. La hausse considérable des investissements de capitaux en Ontario aurait les conséquences suivantes : création d'emplois mieux rémunérés pour les travailleurs ontariens et augmentation de la croissance économique à long terme dans la province.

PRÉVISIONS DU SECTEUR PRIVÉ

Le tableau 4 illustre les prévisions actuelles du secteur privé en ce qui concerne l'économie ontarienne.

Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB réel de l'Ontario (en pourcentage)	Tableau 4			
	2009	2010	2011	2012
Conference Board du Canada (octobre)	(3,0)	3,2	4,0	4,5
IHS Global Insight (juillet)	(2,9)	1,9	3,3	3,5
Centre for Spatial Economics (juillet)	(3,6)	2,0	3,3	3,7
Université de Toronto (octobre)	(3,9)	2,4	3,8	3,5
RBC Groupe financier (septembre)	(3,1)	2,6	-	-
Groupe Banque Scotia (octobre)	(3,0)	2,6	-	-
Groupe financier Banque TD (octobre)	(2,7)	2,6	3,1	-
Groupe Desjardins (septembre)	(3,8)	2,0	2,5	2,5
BMO Marchés des capitaux (octobre)	(3,1)	2,7	-	-
Marchés mondiaux CIBC (octobre)	(3,5)	2,1	3,5	-
Moyenne selon l'enquête sur les prévisions du secteur privé	(3,3)	2,4	3,4	3,5
Hypothèse de planification de l'Ontario	(3,5)	2,0	3,0	3,3

Sources : ministère des Finances de l'Ontario et enquête sur les prévisions du ministère des Finances de l'Ontario (15 octobre 2009).

Le ministère des Finances tient de vastes consultations avec les prévisionnistes du secteur privé pour veiller à ce que ses projections économiques soient raisonnables et ses politiques économiques et financières appropriées. Les projections du gouvernement de l'Ontario se fondent sur la moyenne des prévisions du secteur privé. Dans un souci de prudence, le gouvernement fait des projections plus conservatrices.

Le Conseil ontarien des prévisions économiques, établi sous le régime de la *Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financières*, a pour mission de fournir des conseils sur les hypothèses et les prévisions macroéconomiques. Ses membres sont les suivants : Peter Dungan, de l'Université de Toronto, Glen Hodgson, du Conference Board du Canada, Ernie Stokes, du Centre for Spatial Economics, et Dale Orr, de Dale Orr Economic Insight. Le ministre des Finances a rencontré les membres du Conseil et d'autres prévisionnistes du secteur privé dans le cadre du processus de préparation du document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2009* afin d'obtenir leurs points de vue sur les perspectives économiques et sur la façon dont le gouvernement devrait réagir à l'augmentation du déficit dans le contexte économique actuel difficile.

DÉTAILS DES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'ONTARIO

Le tableau qui suit indique les principaux détails des perspectives économiques du ministère des Finances, de 2009 à 2012.

Économie de l'Ontario, de 2007 à 2012 (variation en pourcentage)			Tableau 5			
	Chiffres réels		Projections			
	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Produit intérieur brut réel	2,1	(0,5)	(3,5)	2,0	3,0	3,3
Consommation personnelle	3,9	2,7	(0,2)	1,2	2,7	3,3
Construction résidentielle	1,9	(2,2)	(9,5)	1,3	4,3	3,5
Construction non résidentielle	18,1	(9,7)	(21,6)	1,0	1,9	4,1
Machines et matériel	5,0	0,6	(18,4)	1,5	5,0	6,2
Exportations	0,5	(5,5)	(15,9)	2,0	5,2	5,3
Importations	3,3	(2,2)	(16,1)	3,0	5,0	5,0
Produit intérieur brut nominal	4,5	0,5	(3,8)	3,6	4,7	5,1
Autres indicateurs économiques						
Ventes au détail	3,9	3,5	(3,5)	3,6	4,1	4,0
Mises en chantier de logements (en milliers)	68,1	75,1	48,5	50,0	60,0	70,0
Revenu des particuliers	5,0	3,8	(0,7)	2,6	4,4	5,1
Revenu du travail	4,5	4,2	(1,2)	2,1	4,4	5,1
Bénéfices des sociétés	0,3	(14,2)	(38,9)	23,5	14,4	6,5
Indice des prix à la consommation	1,8	2,3	0,4	1,9	2,5	2,0
Marché du travail						
Emploi	1,6	1,4	(2,6)	0,6	2,3	2,5
Création d'emplois (en milliers)	101	94	(171)	40	152	168
Taux de chômage (en pourcentage)	6,4	6,5	9,3	9,9	9,0	7,8
Facteurs externes importants						
Pétrole brut (en \$US le baril)	72,3	99,6	61,2	78,5	81,8	83,7
Produit intérieur brut réel américain	2,1	0,4	(2,5)	2,5	3,1	3,3
Dollar canadien (en cents américains)	93,1	93,7	88,0	95,0	96,0	97,0
Taux des bons du Trésor de 3 mois	4,1	2,3	0,3	0,7	2,4	3,7
Taux des obligations de 10 ans du gouvernement	4,3	3,6	3,3	3,8	4,3	4,8

Sources : Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Banque du Canada, New York Mercantile Exchange, U.S. Bureau of Economic Analysis, *Blue Chip Economic Indicators* et ministère des Finances de l'Ontario.

COMPARAISON AVEC LE BUDGET DE L'ONTARIO DE 2009

Le tableau 6 compare les hypothèses économiques actuelles à celles qui figuraient dans le budget de 2009.

Changements aux principales hypothèses économiques **Tableau 6**
Comparaison des données de l'énoncé économique d'automne de 2009
à celles du budget de l'Ontario de 2009
 (variation en pourcentage)

	2009		2010		2011	
	Budget	Mise à jour Automne	Budget	Mise à jour Automne	Budget	Mise à jour Automne
Produit intérieur brut réel	(2,5)	(3,5)	2,3	2,0	3,3	3,0
Produit intérieur brut nominal	(2,4)	(3,8)	3,6	3,6	4,7	4,7
Ventes au détail	(1,0)	(3,5)	3,8	3,6	4,0	4,1
Mises en chantier de logements (en milliers)	50,0	48,5	55,0	50,0	65,0	60,0
Revenu des particuliers	0,6	(0,7)	3,6	2,6	4,6	4,4
Revenu du travail	0,3	(1,2)	3,2	2,1	4,2	4,4
Bénéfices des sociétés	(24,8)	(38,9)	9,5	23,5	8,2	14,4
Emploi	(2,0)	(2,6)	0,8	0,6	1,6	2,3
Création d'emplois (en milliers)	(135)	(171)	54	40	107	152
Facteurs externes importants						
Pétrole brut (en \$ US le baril)	47,3	61,2	55,5	78,5	60,4	81,8
Produit intérieur brut réel américain	(2,6)	(2,5)	1,9	2,5	3,4	3,1
Dollar canadien (en cents américains)	80,0	88,0	85,0	95,0	88,0	96,0
Taux des bons du Trésor de trois mois	0,6	0,3	1,1	0,7	3,1	2,4
Taux des obligations de 10 ans du gouvernement	2,9	3,3	3,3	3,8	4,4	4,3

Sources : *Blue Chip Economic Indicators* et ministère des Finances de l'Ontario.



CHAPITRE III

Perspectives financières

SECTION A : PERSPECTIVES FINANCIÈRES DE L'ONTARIO

Le gouvernement a pris des mesures décisives pour atténuer les effets, en Ontario, de la récession et de la crise financière graves qui affectent le monde entier en investissant des montants considérables dans l'infrastructure, en appuyant le secteur de l'automobile, en investissant dans la formation professionnelle et en préservant les services publics. Selon les prévisions économiques les plus récentes, l'économie ontarienne commence à se stabiliser grâce aux mesures de stimulation gouvernementales et aux dépenses accrues des ménages.

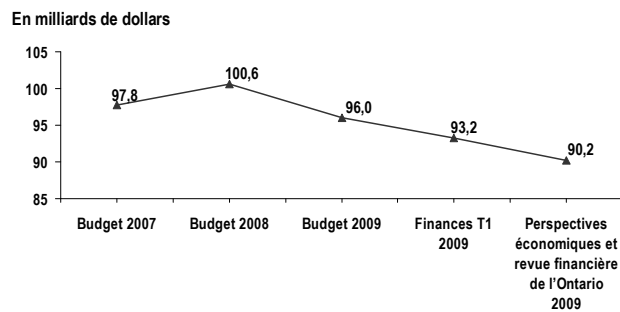
Le gouvernement prévoit actuellement des déficits de 24,7 milliards de dollars en 2009-2010, de 21,1 milliards de dollars en 2010-2011 et de 19,4 milliards de dollars en 2011-2012. Ces prévisions s'expliquent par la diminution des revenus prévus attribuable aux résultats inférieurs obtenus en 2008-2009 et au ralentissement de l'économie en 2009. La décision d'afficher un déficit témoigne de l'engagement du gouvernement d'aider les familles ontariennes en ces temps difficiles en préservant les services publics clés tout en veillant à la compétitivité de la province sur le marché mondial.

Le présent chapitre met à jour les perspectives financières pour 2009-2010 et les prévisions à moyen terme pour 2010-2011 et 2011-2012.

RENDEMENT FINANCIER EN 2009-2010

Les perspectives financières pour 2009-2010 témoignent de l'affaiblissement marqué de l'économie ontarienne depuis la publication du budget de 2009 et de la hausse des dépenses attribuable aux effets du ralentissement économique mondial. Bien que l'économie montre des signes de stabilisation, l'Ontario continue de ressentir les effets de la récession mondiale. On prévoit actuellement que les revenus de 2009-2010 totaliseront 90,2 milliards de dollars, une baisse de 5,8 milliards de dollars, soit 6,0 %, par rapport aux prévisions du budget de 2009 qui s'explique par l'affaiblissement de l'économie mondiale et ses effets sur l'Ontario.

Évolution des perspectives de revenus de 2009-2010 Graphique 1



On prévoit actuellement que les charges de 2009-2010 totaliseront 113,7 milliards de dollars, une hausse de 4,4 % par rapport aux prévisions du budget de 2009. Les mesures que le gouvernement continue de prendre pour maintenir les services et atténuer les effets de la crise économique ont entraîné une hausse des dépenses consacrées aux programmes essentiels au sein du ministère de la Santé et des Soins de longue durée, du ministère des Services sociaux et communautaires et du ministère de la Formation et des Collèges et Universités. Cette hausse des dépenses est également attribuable au soutien de durée limitée accordé au secteur de l'automobile, aux dépenses supplémentaires pour l'aide sociale et aux mesures prises par la province pour lutter contre le virus de la grippe H1N1.

Le plan budgétaire de 2009 comprend une réserve de 1,2 milliard de dollars visant à protéger les perspectives financières contre les variations défavorables des revenus et des charges de la province, y compris celles qui découlent de changements dans le rendement économique de l'Ontario. La province maintient cette réserve et un important fonds de prévoyance en raison de l'incertitude économique mondiale, qui pourrait avoir d'autres répercussions sur les finances de l'Ontario.

	Plan budgétaire	Persp. actuelles	Variation en cours d'exercice
Revenus	95 980	90 180	(5 800)
Charges			
Programmes	99 579	104 290	4 711
Intérêt sur la dette	9 301	9 406	105
Total des charges	108 880	113 696	4 816
Réserve	1 200	1 200	-
Excédent/(Déficit)	(14 100)	(24 716)	(10 616)

VARIATIONS DES REVENUS EN 2009-2010 DEPUIS LA PUBLICATION DU BUDGET DE 2009

La récession et la crise financière qui ont durement touché l'économie mondiale au cours de la dernière année continuent d'avoir une incidence sur les revenus de l'Ontario. Les revenus prévus pour 2009-2010, soit 90,2 milliards de dollars, sont de 5,8 milliards de dollars inférieurs aux prévisions du budget de 2009 en raison surtout de l'affaiblissement de l'économie en 2009 et des nouvelles données provenant du traitement des déclarations de revenus des particuliers et des sociétés de 2008.

Sommaire des variations des revenus de 2009-2010 depuis la publication du budget (en millions de dollars)	Tableau 2
Variations des revenus fiscaux	
Impôt des sociétés	(2 650)
Impôt sur le revenu des particuliers	(2 435)
Taxe de vente au détail	(500)
Contribution-santé de l'Ontario	(125)
Impôt-santé des employeurs	(90)
Variations du total des revenus depuis la publication du budget	(5 800)

DÉTAILS DES VARIATIONS DES REVENUS EN COURS D'EXERCICE 2009-2010

Voici les points saillants des variations des revenus par rapport aux prévisions du budget de 2009 :

- On prévoit que les revenus tirés de l'**impôt des sociétés (IS)** diminueront de 2 650 millions de dollars, soit de 31,1 %, en raison surtout de l'incidence de la récession et de la crise financière mondiales sur cet impôt en 2008. Depuis la publication du budget de 2009, le traitement des déclarations de revenus des sociétés de 2008 a entraîné une baisse des revenus estimatifs de 2008-2009, ce qui réduit l'assiette à laquelle sont appliqués les changements prévus aux fins de l'établissement des prévisions des revenus pour 2009-2010 et les années ultérieures. De plus, les données les plus récentes provenant du traitement de déclarations de revenus ont entraîné une autre baisse des revenus estimatifs découlant de l'IS, ce qui a entraîné une diminution de 1,2 milliard de dollars, car les redressements des années antérieures sont inclus dans les chiffres de l'exercice en cours. Il y a un degré d'incertitude relativement élevé associé aux prévisions de l'IS en raison de la volatilité inhérente de cet impôt et du temps qu'il faut attendre pour obtenir des données sur le rendement économique actuel.
- On prévoit que les revenus tirés de l'**impôt sur le revenu des particuliers (IRP)** diminueront de 2 435 millions de dollars, soit de 9,7 %, en raison des traitements et salaires plus faibles en 2009 et des revenus inférieurs découlant du traitement des déclarations de revenus des particuliers des années antérieures. Depuis la publication du budget de 2009, le traitement des déclarations de revenus a entraîné une baisse des revenus de 2008-2009 comparativement aux prévisions établies dans le budget, ce qui a réduit l'assiette à laquelle sont appliqués les changements prévus pour 2009-2010 et les années ultérieures. En outre, les nouvelles données provenant du traitement de déclarations de revenus entraînent une diminution de 450 millions de dollars, car les redressements des années antérieures sont inclus dans les chiffres de l'exercice en cours.

- On prévoit que les revenus tirés de la **taxe de vente au détail** (TVD) diminueront de 500 millions de dollars, soit de 2,8 %, en raison de la baisse prévue des ventes au détail en 2009 et de la réduction de l'assiette des revenus provenant de la taxe de vente au détail en 2008-2009 comparativement aux estimations du budget.
- On prévoit que les revenus tirés de la **Contribution-santé de l'Ontario** (CSO) diminueront de 125 millions de dollars, soit de 4,4 %, en raison des traitements et salaires moins élevés en 2009 et d'une assiette plus petite que celle prévue en 2008-2009. En outre, les nouvelles données provenant du traitement de déclarations de revenus entraînent une diminution ponctuelle de 60 millions de dollars en 2009-2010, car les redressements des années antérieures sont inclus dans les chiffres de l'exercice en cours.
- On prévoit que les revenus tirés de l'**impôt-santé des employeurs** (ISE) diminueront de 90 millions de dollars, soit de 1,9 %, en raison des traitements et salaires moins élevés en 2009 et d'une assiette plus petite que celle prévue en 2008-2009 à laquelle sont appliqués les changements prévus pour 2009-2010 et les années ultérieures.



VARIATIONS DES CHARGES EN 2009-2010 DEPUIS LA PUBLICATION DU BUDGET DE 2009

On prévoit actuellement que le total des charges en 2009-2010 sera de 113,7 milliards de dollars, une hausse nette de 4,8 milliards de dollars par rapport aux prévisions du budget de 2009. Ce changement est surtout attribuable au soutien accordé au secteur de l'automobile, à la hausse des charges du ministère de la Santé et des Soins de longue durée liée à l'Assurance-santé de l'Ontario, aux investissements dans la formation professionnelle au sein du ministère de la Formation et des Collèges et Universités et aux dépenses supplémentaires liées à l'aide sociale que le gouvernement a engagées pour aider un nombre accru d'Ontariennes et d'Ontariens ayant besoin de soutien du revenu. Ces investissements ont contribué à atténuer les effets de la récession sur les familles et les collectivités de la province.

Sommaire des variations des charges de 2009-2010 en cours d'exercice depuis la publication du budget (en millions de dollars)	Tableau 3
Variations des charges de programmes	
Variations des charges des programmes supplémentaires	
Charges ponctuelles	
Soutien au secteur de l'automobile ¹	4 000,0
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée – Mesures prises par la province pour lutter contre le virus de la grippe H1N1	650,0
Total des charges ponctuelles	4 650,0
Financement supplémentaire découlant du ralentissement économique	
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités – Marché du travail et programmes de formation	294,7
Ministère des Services sociaux et communautaires – Aide sociale	254,2
Ministère de l'Éducation : Conseils scolaires – Diminution des revenus provenant de l'impôt foncier prélevé aux fins scolaires par rapport aux prévisions	30,0
Total du financement supplémentaire découlant du ralentissement économique	578,9
Variations du total des charges des programmes supplémentaires	5 228,9
Variations des charges des programmes de base	
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée – Augmentation attribuable à l'Assurance-santé de l'Ontario	700,0
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités – RAFEO et pressions liées aux effectifs	95,0
Toutes les autres charges des programmes de base	16,9
Total des variations des charges des programmes de base	811,9
Variations nettes des fonds de prévoyance	(1 330,0)
Total des variations des charges de programmes	4 710,9
Intérêt sur la dette	105,0
Total des variations des charges en cours d'exercice depuis la publication du budget	4 815,9

¹ Selon le bulletin *Finances de l'Ontario – premier trimestre*.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

DÉTAILS DES VARIATIONS DES CHARGES EN COURS D'EXERCICE 2009-2010

La majorité des variations des dépenses consacrées aux programmes provinciaux depuis la publication du budget de 2009 sont attribuables aux charges des programmes supplémentaires, en particulier les investissements à durée limitée qui visent à préserver et à créer des emplois pour les Ontariennes et Ontariens tout en assurant le maintien des services publics clés. Le gouvernement doit continuer à agir pour contrebalancer les effets de la récession.

Les variations des charges depuis la publication du budget de 2009 sont les suivantes :

Variations des charges des programmes supplémentaires

- **Ministère des Finances – Soutien au secteur de l'automobile** : Incidence prévue de 4 000 millions de dollars sur les finances. Cette aide, qui a pour but de soutenir l'industrie de l'automobile, est en partie compensée par un montant provenant du Fonds de prévoyance pour le fonctionnement.
- **Ministère de la Santé et des Soins de longue durée – Mesures prises par la province pour lutter contre le virus de la grippe H1N1** : Augmentation ponctuelle maximale de 650 millions de dollars pour l'achat et la distribution du vaccin contre la grippe H1N1, ainsi que pour l'acquisition de fournitures et de matériel pour les travailleurs de la santé, les centres d'administration du vaccin contre la grippe, les analyses et les activités de communications.
- **Ministère de la Formation et des Collèges et Universités** : Augmentation de 294,7 millions de dollars pour soutenir davantage le marché du travail et les programmes de formation, pour lesquels il y a une demande sans précédent en raison du ralentissement économique.
- **Ministère des Services sociaux et communautaires** : Augmentation de 254,2 millions de dollars au titre de l'aide sociale en raison d'une hausse du nombre de bénéficiaires par rapport à l'année précédente, qui s'explique notamment par le fait qu'on prévoit maintenant que le taux de chômage sera de 9,3 % en 2009, comparativement au taux de 8,8 % prévu dans le budget de 2009.
- **Ministère de l'Éducation – Conseils scolaires** : Augmentation de 30 millions de dollars des charges nettes des conseils scolaires du ministère de l'Éducation en raison de la hausse des transferts provinciaux qui leur ont été versés pour contrebalancer la baisse des revenus tirés de l'impôt foncier prélevé aux fins scolaires par rapport aux prévisions.

Variations des charges des programmes de base

- **Ministère de la Santé et des Soins de longue durée** : Augmentation de 700 millions de dollars pour couvrir les coûts plus élevés que prévu au titre de l'Assurance-santé de l'Ontario attribuables à divers facteurs, notamment le nombre accru de patients et de médecins qui utilisent les modèles de soins primaires et le remboursement des coûts des services dispensés à l'extérieur de l'Ontario.
- **Ministère de la Formation et des Collèges et Universités** : Augmentation de 95 millions de dollars en raison de la croissance des effectifs et des pressions exercées sur le Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO).
- **Toutes les autres charges des programmes de base** : Augmentation nette de 16,9 millions de dollars attribuable surtout au financement d'Aide juridique Ontario.

- **Fonds de prévoyance pour le fonctionnement** : Diminution nette de 1 330 millions de dollars depuis la publication du budget de 2009 en raison surtout des montants accordés pour soutenir le secteur de l'automobile et financer les variations des charges au sein des ministères.

Les charges au titre de l'**intérêt sur la dette** pour l'exercice devraient augmenter de 105 millions de dollars par suite de la hausse du déficit prévu en 2009-2010.

Investissements fédéraux-provinciaux dans l'infrastructure prévus dans le budget de 2009

Transferts interministériels de 2009-2010 liés aux investissements fédéraux-provinciaux dans l'infrastructure (en millions de dollars) Tableau 4

Transfert au :	
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales ¹	1 055,8
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités	489,2
Ministère des Affaires municipales et du Logement ²	233,1
Ministère de la Promotion de la santé	192,6
	1 970,8
Transfert du :	
Ministère de l'Énergie et de l'Infrastructure	(1 970,8)
Variation nette des charges	—

¹ Comprend le transfert de 14,7 millions de dollars pour le projet Huron Elgin London d'assainissement des eaux mentionné dans le bulletin *Finances de l'Ontario – premier trimestre*.

² Selon le bulletin *Finances de l'Ontario – premier trimestre*.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Le budget de 2009 décrivait de nouveaux investissements fédéraux-provinciaux dans l'infrastructure totalisant 3,2 milliards de dollars en 2009-2010 afin de préserver et de créer des emplois en Ontario. Comme les accords de contribution ont été négociés avec les partenaires chargés de l'exécution des projets, le gouvernement a transféré des fonds du ministère de l'Énergie et de l'Infrastructure à divers ministères, comme suit :

- **Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales** : Hausse de 1 055,8 millions de dollars par suite d'un transfert de fonds qui avaient été versés au ministère de l'Énergie et de l'Infrastructure dans le cadre du programme fédéral-provincial de financement de l'infrastructure pour appuyer la participation des municipalités au Fonds de stimulation de l'infrastructure et le deuxième appel de demandes dans le cadre du Fonds Chantiers Canada – volet Collectivités. Ce montant comprend un transfert au titre du projet Huron Elgin London d'assainissement des eaux, tel qu'indiqué dans le bulletin *Finances de l'Ontario – premier trimestre*.
- **Ministère de la Formation et des Collèges et Universités** : Augmentation de 489,2 millions de dollars par suite d'un transfert de fonds qui avaient été versés au ministère de l'Énergie et de l'Infrastructure dans le cadre du programme fédéral-provincial de financement de l'infrastructure pour appuyer les investissements dans l'éducation postsecondaire, notamment pour réaliser 49 projets dans des collèges et des universités dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir.

- **Ministère des Affaires municipales et du Logement :** Majoration de 233,1 millions de dollars par suite de transferts du ministère de l'Énergie et de l'Infrastructure pour, d'une part, appuyer de nouveaux programmes de logements abordables destinés aux personnes âgées à faible revenu et aux personnes handicapées et, d'autre part, étoffer le Programme Canada-Ontario de logement abordable, tel qu'indiqué dans le bulletin *Finances de l'Ontario – premier trimestre*.
- **Ministère de la Promotion de la santé :** Hausse de 192,6 millions de dollars par suite d'un transfert de fonds qui avaient été versés au ministère de l'Énergie et de l'Infrastructure dans le cadre du programme fédéral-provincial de financement de l'infrastructure pour appuyer Loisirs Ontario et le programme d'Infrastructures de loisirs Canada en Ontario.
- **Ministère de l'Énergie et de l'Infrastructure :** Diminution de 1 970,8 millions de dollars par suite de transferts de fonds destinés à l'infrastructure à d'autres ministères, dont le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités, le ministère des Affaires municipales et du Logement et le ministère de la Promotion de la santé.



SECTION B : PERSPECTIVES DE REVENUS À MOYEN TERME DE L'ONTARIO

PERSPECTIVES DE REVENUS À MOYEN TERME

Les prévisions des revenus à moyen terme reposent sur les perspectives économiques du ministère des Finances et tiennent compte des incidences prévues des décisions stratégiques du gouvernement. (Pour obtenir davantage de renseignements sur les perspectives économiques de l'Ontario, voir le chapitre II, *Résultats et perspectives économiques de l'Ontario*.)

Sommaire des perspectives de revenus à moyen terme **Tableau 5**
(en milliards de dollars)

Revenus	Chiffres réels	Prévisions		
	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Revenus fiscaux	62,4	59,1	64,3	67,4
Gouvernement du Canada	16,6	19,2	23,0	20,5
Revenus tirés des entreprises publiques	4,0	4,3	4,5	4,8
Autres revenus non fiscaux	7,5	7,6	7,6	7,4
Total des revenus	90,5	90,2	99,3	100,0

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Les perspectives de **revenus fiscaux** à moyen terme reposent sur les plus récentes données disponibles sur les revenus ainsi que les projections actuelles relatives aux résultats économiques. Les perspectives de revenus à moyen terme présupposent également que les sociétés continueront de déduire certaines des pertes essuyées en 2008 de leurs impôts à payer dans l'avenir. Les mesures stratégiques annoncées jusqu'à maintenant, dont celles qui ont été prises à la suite du dépôt du budget de 2009, sont également incluses dans les perspectives.

Les perspectives concernant les paiements de transfert du **gouvernement du Canada**, **les revenus tirés des entreprises publiques** et **les autres revenus non fiscaux** demeurent inchangées par rapport au budget de 2009. Les paiements de transfert à prévoir du gouvernement du Canada tiennent compte de l'octroi de 3,0 milliards de dollars en 2010-2011 et de 1,3 milliard de dollars en 2011-2012 pour appuyer une mesure visant à rendre l'économie de l'Ontario plus compétitive en mettant en oeuvre une taxe de vente harmonisée (TVH). Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur ces projections, voir la section D du chapitre II, *Perspectives de revenus de l'Ontario*, budget de l'Ontario de 2009.

VARIATIONS DES REVENUS À MOYEN TERME DEPUIS LA PUBLICATION DU BUDGET DE 2009

Sommaire des variations des revenus à moyen terme depuis la publication du budget (en milliards de dollars)	Tableau 6		
Source des variations	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Perspectives économiques moins encourageantes	(1,8)	(1,9)	(2,0)
Baisse des revenus de 2008-2009	(2,3)	(2,3)	(2,3)
Traitement de déclarations de revenus d'années antérieures	(1,7)	0,0	0,0
Bonification proposée du crédit d'impôt de l'Ontario pour les services de production	(0,1)	(0,1)	(0,1)
Total des variations des revenus	(5,8)	(4,3)	(4,4)

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Les prévisions à moyen terme relatives au total des revenus sont, pour chaque année, plus faibles que celles qui figurent dans le budget de 2009.

Des **perspectives économiques** moins encourageantes, surtout dans le cas de 2009, entraînent une baisse des revenus de 2009-2010 à 2011-2012. Le chapitre II, *Résultats et perspectives économiques de l'Ontario*, présente de façon détaillée les perspectives économiques de la province.

La **baisse des revenus de 2008-2009** par rapport aux hypothèses du budget de 2009 signifie que les changements prévus sont appliqués à une assiette de revenus plus petite, ce qui réduira les perspectives sur une base continue à compter de 2009-2010. Les effets continus du traitement de déclarations de revenus d'années antérieures indiqués ci-dessus tiennent compte de la déduction éventuelle des pertes essuyées par les sociétés en 2008 des impôts à payer à l'avenir.

Les nouvelles données provenant du **traitement de déclarations de revenus** entraînent une baisse ponctuelle des revenus en 2009-2010, car les redressements des années antérieures sont inclus dans les chiffres de l'exercice en cours.

Le chapitre V, *Création d'un régime fiscal moderne et plus concurrentiel*, présente en détail la **bonification proposée du crédit d'impôt de l'Ontario pour les services de production**.

PERSPECTIVES FINANCIÈRES À MOYEN TERME

La récession a été plus grave que ce à quoi même les prévisionnistes les plus pessimistes du secteur économique s'attendaient lors de la publication du budget de 2009. L'Ontario a attaqué de front les défis qui l'attendaient sur le plan économique et financier, mais il reste des incertitudes. Les perspectives à moyen terme tiennent maintenant compte de la baisse accrue des revenus de la province en raison de la profonde récession mondiale et de l'incidence sur les dépenses des mesures stratégiques prises par le gouvernement pour alléger le fardeau des familles et des entreprises de l'Ontario.

Projections financières à moyen terme **Tableau 7**
(en milliards de dollars)

	Chiffres réels	Perspectives		
	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Revenus	90,5	90,2	99,3	100,0
Charges				
Programmes	88,3	104,3	108,6	106,3
Intérêt sur la dette	8,6	9,4	10,6	11,9
Total des charges	96,9	113,7	119,2	118,2
Réserve	-	1,2	1,2	1,2
Excédent/(Déficit)	(6,4)	(24,7)	(21,1)	(19,4)

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Le gouvernement prévoit des déficits de 24,7 milliards de dollars en 2009-2010, de 21,1 milliards de dollars en 2010-2011 et de 19,4 milliards de dollars en 2011-2012. Les revenus projetés sont inférieurs aux niveaux indiqués dans le budget de 2009 en raison de la révision à la baisse des prévisions économiques de l'Ontario et des plus récentes données tirées du traitement des déclarations de revenus des années antérieures.

Vu l'importance inattendue du ralentissement économique, le gouvernement a fait le choix nécessaire d'essayer des déficits plus imposants au cours des prochaines années dans le but d'offrir aux familles ontariennes des mesures de stimulation ciblées et opportunes qui les protégeront du gros de la tempête économique. On prévoit par conséquent que les charges totales à moyen terme passeront de 113,7 milliards de dollars en 2009-2010 à 118,2 milliards de dollars en 2011-2012. Les dépenses de la province ont augmenté depuis le dépôt du budget de 2009 en raison des sommes investies dans la formation professionnelle et des dépenses accrues au titre de l'aide sociale, jumelées à des frais d'intérêt sur la dette plus élevés.

À moyen terme, les revenus totaux de la province devraient passer de 90,2 milliards de dollars en 2009-2010 à 100,0 milliards de dollars en 2011-2012. Les déficits devraient diminuer à mesure que la situation économique s'améliorera et que le gouvernement mettra en oeuvre son plan de gestion des dépenses.

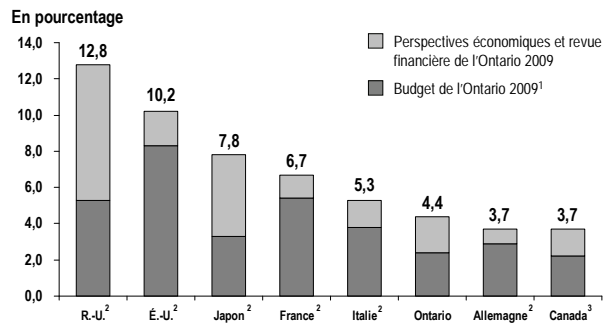
La situation économique mondiale demeure fragile, ce qui place l'Ontario en situation de vulnérabilité en raison de son économie ouverte. Par conséquent, le gouvernement continuera d'inclure à ses projections à moyen terme une réserve de 1,2 milliard de dollars par année pour éviter que les variations défavorables des revenus et des charges de la province, y compris celles qui découlent de changements aux résultats économiques de l'Ontario, aient une incidence sur les perspectives économiques.

Depuis le dépôt du budget de 2009, tous les pays du G-7 ont connu une détérioration de leurs projections financières, ce qui a fait croître leur rapport déficit-PIB. Malgré les révisions apportées à ses projections, l'Ontario essuie en 2009-2010 un déficit représentant 4,4 % de la taille de son économie, ce qui est faible par rapport à d'autres territoires industrialisés touchés par la crise économique mondiale.

En 2009-2010, l'Ontario s'est classé au deuxième rang parmi les territoires canadiens ayant les dépenses par habitant les plus faibles. Cela signifie que la province dispense ses programmes à la population de façon efficiente. Quand l'Ontario s'est retrouvé au bord de la récession, il reposait sur des assises financières solides et était bien placé pour mettre en oeuvre les mesures de stimulation nécessaires, maintenir les services publics prioritaires et assurer la compétitivité future de la province au moyen de réductions d'impôt proposées et de la TVH.

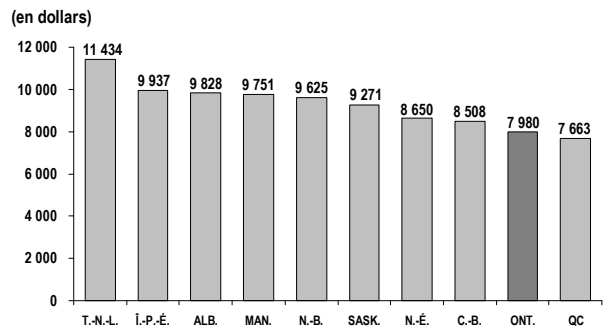
Le gouvernement est déterminé à retrouver son équilibre budgétaire à mesure que l'économie se redressera et que la province sortira de la crise économique mondiale. Le gouvernement a déjà réalisé des progrès notables pour ce qui est de moderniser son fonctionnement et de contenir la croissance de ses dépenses, et il s'est engagé à en faire beaucoup plus.

Comparaison des territoires : Rapport déficit-PIB 2009-2010 Graphique 2



Nota : Les territoires n'utilisent pas tous des méthodes comptables comparables.
¹ Se reporter au budget de l'Ontario 2009 pour les sources précédentes des comparaisons des territoires.
Sources : ² Base de données des Perspectives économiques de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) n° 85, juin 2009. ³ Mise à jour fédérale des projections économiques et financières, septembre 2009.

Charges de programmes par habitant Graphique 3



Sources : Les données sur les charges de programmes proviennent des mises à jour et des budgets provinciaux 2009; les données sur la population proviennent de Statistique Canada.

PLAN DE GESTION DES DÉPENSES DE L'ONTARIO

Le gouvernement a déjà pris d'innombrables mesures pour s'assurer que les deniers publics sont dépensés judicieusement. Il s'est également engagé à adopter une politique de gestion des dépenses encore plus vigoureuse et à envisager des moyens d'améliorer davantage la prestation de services clés à la population de l'Ontario à l'avenir.

Il n'y a pas que le gouvernement de l'Ontario qui déploie des efforts en vue d'adopter des pratiques efficaces de gestion des dépenses. La nouvelle réalité économique et les pressions démographiques inévitables découlant du vieillissement de la population forcent les gouvernements du monde entier à examiner de près leurs dépenses et à trouver de nouvelles façons de les gérer.

En plus de s'acquitter de ses responsabilités actuelles consistant à approuver les plans annuels des dépenses de la province, le Conseil du Trésor/Conseil de gestion du gouvernement effectuera un examen stratégique rigoureux des dépenses en ciblant les secteurs ayant une incidence importante afin de s'assurer de la pertinence et de l'efficacité des programmes et services gouvernementaux, ainsi que de leur mode de financement. Cet examen sera effectué selon un cadre établi en fonction des valeurs du gouvernement ayant trait à l'équité : cibler les personnes dont les besoins sont les plus pressants, investir en prévision de l'avenir et assurer un usage judicieux des fonds publics. Le Conseil fera ensuite des recommandations et fournira un soutien permanent lorsque celles-ci seront prises en considération et adoptées par le gouvernement. Les recommandations du Conseil seront annoncées sous forme d'un plan d'action dans le budget de 2010.

Dans le cadre des autres initiatives de gestion des dépenses qu'il a prises, le gouvernement collaborera avec ses partenaires du secteur parapublic et examinera tous les organismes, tous les conseils et toutes les commissions pour s'assurer que leurs programmes correspondent aux priorités de la population de l'Ontario et donnent des résultats mesurables, et ce, de façon efficace et efficiente.

Ces initiatives permettront d'établir un équilibre à l'égard de l'engagement pris par le gouvernement d'assurer la viabilité des services publics de la province tout en faisant en sorte que les assises financières de l'Ontario soient solides et viables.

SECTION C : DÉTAILS DES FINANCES DE L'ONTARIO

Les pages suivantes renferment des détails sur les perspectives financières actuelles de la province, le rendement financier affiché dans le passé et des indicateurs financiers clés.

Plan financier et perspectives à moyen terme	Tableau 8			
(en milliards de dollars)	Chiffres réels	Perspectives		
	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Revenus	90,5	90,2	99,3	100,0
Charges				
Programmes	88,3	104,3	108,6	106,3
Intérêt sur la dette ¹	8,6	9,4	10,6	11,9
Total des charges	96,9	113,7	119,2	118,2
Réserve	-	1,2	1,2	1,2
Excédent/(Déficit)	(6,4)	(24,7)	(21,1)	(19,4)
Dettes nettes ²	153,3	184,1	212,7	238,4
Déficit accumulé ²	113,2	138,0	159,1	178,5

¹ Les frais d'intérêt sur la dette ne tiennent pas compte des intérêts incorporés durant la construction d'immobilisations corporelles se chiffrant à 0,1 milliard de dollars en 2009-2010, à 0,3 milliard de dollars en 2010-2011 et à 0,5 milliard de dollars en 2011-2012.

² La dette nette représente la différence entre les passifs et les actifs financiers. La variation annuelle de la dette nette équivaut à l'excédent ou au déficit de la province, compte tenu de la variation sur le plan des immobilisations corporelles, de la variation des actifs nets des hôpitaux, des conseils scolaires et des collèges, et de la variation de la juste valeur des fonds de l'Ontario Nuclear Funds Agreement (ONFA). Le déficit accumulé représente la différence entre, d'une part, les passifs et, d'autre part, la totalité des actifs, lesquels comprennent les immobilisations corporelles ainsi que les actifs nets des hôpitaux, des conseils scolaires et des collèges. La variation annuelle du déficit accumulé équivaut à l'excédent ou au déficit, auquel s'ajoute la variation de la juste valeur des fonds de l'ONFA.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Revenus
(en millions de dollars)

Tableau 9

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Ch. réels 2008-2009	Perspect. actuelles 2009-2010
Revenus fiscaux					
Impôt sur le revenu des particuliers	21 041	23 655	24 538	24 727	22 735
Taxe de vente au détail	15 554	16 228	16 976	17 267	17 100
Impôt des sociétés	9 984	10 845	12 990	6 748	5 868
Impôt-santé des employeurs	4 197	4 371	4 605	4 617	4 597
Contribution-santé de l'Ontario	2 350	2 589	2 713	2 776	2 704
Taxe sur l'essence	2 281	2 310	2 360	2 323	2 367
Droits de cession immobilière	1 159	1 197	1 363	1 013	895
Taxe sur le tabac	1 379	1 236	1 127	1 044	995
Taxe sur les carburants	729	723	733	698	732
Paiements tenant lieu d'impôts (électricité)	951	757	546	830	685
Autres – Revenus fiscaux	292	399	481	352	378
	59 917	64 310	68 432	62 395	59 056
Gouvernement du Canada					
Transfert canadien en matière de santé	7 148	7 702	8 487	8 942	9 722
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	3 324	3 478	3 778	4 079	4 213
Péréquation	–	–	–	–	347
Programmes d'infrastructure	285	191	207	151	1 746
Programmes du marché du travail	127	289	664	797	1 193
Logement social	520	532	525	520	509
Fonds pour la réduction des temps d'attente	243	467	468	235	97
Autres paiements fédéraux	1 604	1 377	2 468	1 867	1 419
	13 251	14 036	16 597	16 591	19 246
Revenus d'invest. dans les entreprises publiques					
Société des loteries et des jeux de l'Ontario	2 027	1 945	1 857	1 921	1 966
Régie des alcools de l'Ontario	1 197	1 307	1 374	1 410	1 326
Ontario Power Generation Inc. et Hydro One Inc.	1 107	947	1 214	713	983
Autres – Entreprises publiques	(23)	(3)	(8)	(2)	(8)
	4 308	4 196	4 437	4 042	4 267
Autres revenus non fiscaux					
Remboursements	1 295	1 415	1 464	1 379	1 297
Droits – Permis de conduire et immatr. des véhicules	763	970	1 051	1 034	1 065
Redevance de liquidation de la dette (électricité)	1 021	991	982	970	955
Ventes d'électricité	779	863	929	953	964
Ventes et locations	465	1 108	553	733	619
Autres droits et redevances	550	624	668	674	815
Revenus tirés des permis d'alcool	516	467	475	468	457
Réduction nette du passif lié aux conv. d'achat d'électr.	396	412	398	373	348
Redevances	191	215	193	205	211
Autres – Revenus non fiscaux	773	790	943	655	880
	6 749	7 855	7 656	7 444	7 611
Total des revenus	84 225	90 397	97 122	90 472	90 180

Total des charges
(en millions de dollars)

Tableau 10

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Ch. réels 2008-2009	Perspect. actuelles 2009-2010
Charges des ministères					
Affaires autochtones ¹	50	25	33	55	71,1
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales ¹	861	796	731	877	1 116,1
Procureur général	1 282	1 343	1 648	1 662	1 665,8
Commission de régie interne	150	163	257	188	173,3
Services à l'enfance et à la jeunesse	3 284	3 277	3 733	4 056	4 406,5
Affaires civiques et Immigration	89	112	90	89	106,7
Services sociaux et communautaires	6 714	7 178	7 544	7 998	8 581,5
Sécurité communautaire et Services correctionnels	1 728	1 856	1 982	2 142	2 260,0
Services aux consommateurs ^{2,3}	39	39	46	45	48,8
Culture ¹	478	414	350	381	476,7
Développement économique et Commerce ^{1,2}	176	199	297	218	398,9
Éducation ¹	440	423	446	443	492,9
Charges nettes des conseils scolaires	10 886	11 290	11 830	12 722	13 723,5
Énergie et Infrastructure ¹	325	525	401	263	764,7
Environnement ¹	274	314	349	365	367,2
Bureaux du corps exécutif	31	37	36	35	36,6
Finances ¹	578	564	455	750	670,6
Office des affaires francophones	4	4	5	5	5,3
Services gouvernementaux ¹	749	978	950	953	1 311,4
Santé et Soins de longue durée ¹	17 797	19 119	20 373	21 780	23 576,2
Charges nettes des hôpitaux	14 816	16 145	17 381	18 585	19 293,6
Promotion de la santé ¹	290	391	364	382	398,9
Travail	141	146	170	177	174,1
Affaires municipales et Logement ¹	926	843	744	756	703,9
Richesses naturelles ²	626	731	794	780	788,2
Développement du Nord, Mines et Forêts ^{2,4,5}	332	314	341	491	378,4
Recherche et Innovation ¹	332	316	301	295	482,7
Revenu	442	563	554	557	820,2
Tourisme	210	204	234	185	216,4
Formation, Collèges et Universités ¹	3 509	4 115	4 384	4 581	5 126,4
Charges nettes des collèges ¹	1 185	1 273	1 403	1 495	1 549,5
Transports ¹	1 795	1 787	1 892	2 044	2 112,6
Intérêt sur la dette ⁶	9 019	8 831	8 914	8 566	9 406,0
Autres charges ¹	4 369	3 813	7 490	2 960	13 141,1
Économies de fin d'exercice ⁷	-	-	-	-	(1 150)
Total des charges	83 927	88 128	96 522	96 881	113 695,9

¹ Le détail des autres charges des ministères se trouve dans le tableau 11, Autres charges.

² Les mises à jour ultérieures tiendront compte des effets des restructurations ministérielles annoncées.

³ Les charges présentées sont celles de l'ancien ministère des Petites Entreprises et des Services aux consommateurs.

⁴ Les charges présentées sont celles de l'ancien ministère du Développement du Nord et des Mines.

⁵ Le montant de 2008-2009 est attribuable à une modification comptable de 112,1 millions de dollars découlant du fait que la Commission de transport Ontario Northland, qui était une entreprise publique, est devenue un organisme du gouvernement.

⁶ L'intérêt sur la dette ne comprend pas les intérêts incorporés durant la construction d'immobilisations corporelles, se chiffrant à 78 millions de dollars en 2009-2010.

⁷ Comme par les années passées, les économies de fin d'exercice témoignent de la sous-utilisation prévue des fonds traditionnellement constatée en fin d'exercice et attribuable à différents facteurs comme les économies réalisées dans les programmes ou encore des modifications au démarrage ou aux plans de mise en oeuvre de projets.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Autres charges
(en millions de dollars)

Tableau 11

	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	Chiffres réels 2008-2009	Perspect. actuelles 2009-2010
Charges des ministères					
Affaires autochtones					
Charge ponctuelle pour l'Entente de partage des recettes de jeux avec les Premières nations	-	-	201	-	-
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales					
Aide ponctuelle extraordinaire	125	259	274	-	-
Investissements de durée limitée dans l'infrastructure	-	-	-	-	1 055,8
Aide de durée limitée	157	19	76	13	164,0
Culture					
Investissements ponctuels	-	-	57	-	-
Développement économique et Commerce					
Investissements ponctuels	-	-	152	-	-
Éducation					
Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario ¹	295	345	342	50	259,0
Énergie et Infrastructure					
Fonds de prévoyance pour les immobilisations	-	-	-	-	200,0
Investissements ponctuels dans l'infrastructure municipale	-	140	450	-	-
Investissements de durée limitée dans l'infrastructure	-	-	-	-	676,5
Environnement					
Investissements ponctuels	-	-	-	68	-
Finances					
Aide ponctuelle au secteur de l'automobile	-	-	-	-	4 000,0
Investissements au titre de la <i>Loi de 2008 permettant d'investir dans l'Ontario</i>	-	-	1 149	-	-
Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario	714	758	907	905	782,9
Fonds de prévoyance pour le fonctionnement	-	-	-	-	1 880,0
Achats d'électricité	803	863	929	953	964,1
Services gouvernementaux					
Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs	729	557	531	971	932,0
Santé et Soins de longue durée					
Charge ponctuelle – Lutte contre la grippe H1N1	-	-	-	-	650,0
Promotion de la santé					
Investissements de durée limitée dans l'infrastructure	-	-	-	-	192,6
Affaires municipales et Logement					
Investissements de durée limitée dans le parc de logements sociaux et abordables des municipalités	-	-	100	-	585,3
Recherche et Innovation					
Investissements ponctuels	-	-	87	-	20,0
Formation, Collèges et Universités					
Investissements de durée limitée – Formation, Collèges et Universités	-	-	699	-	695,2
Investissements de durée limitée – Charges nettes des collèges	-	-	-	-	83,7
Transports					
Investissements ponctuels dans les transports en commun et l'infrastructure	1 546	872	1 536	-	-
Total des autres charges	4 369	3 813	7 490	2 960	13 141,1

¹ Les chiffres tiennent compte des recommandations du CCSP concernant la passation en charges des cotisations aux régimes de retraite. Les cotisations de contrepartie de l'Ontario au Régime sont passées de 740 millions de dollars en 2005-2006 à 1 070 millions de dollars en 2008-2009 et à 1 249 millions de dollars en 2009-2010.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Dépenses liées à l'infrastructure
(en millions de dollars)

Tableau 12

Secteur	Dépenses totales – infrastructure Chiffres réels 2008-2009	Perspectives actuelles 2009-2010		
		Investissements – immobilisations	Transferts et autres dépenses – infrastructure ¹	Total des dépenses – infrastructure
Transports				
Transports en commun	1 073,1	1 316,0	371,1	1 687,1
Construction de routes	1 444,4	1 718,3	0,0	1 718,3
Porte d'entrée de Windsor	144,9	186,9	60,2	247,1
Autres – Transports ²	350,0	524,5	51,5	576,0
Santé				
Hôpitaux	2 264,3	2 542,8	0,0	2 542,8
Autres – Santé	260,4	468,2	166,4	634,6
Éducation				
Conseils scolaires	1 372,9	1 473,6	30,0	1 503,6
Collèges	267,4	239,9	0,0	239,9
Universités	49,9	0,0	105,6	105,6
Eau/Environnement	288,0	37,1	236,6	273,8
Infrastructure municipale et locale ³	279,2	19,5	459,0	478,5
Justice	383,3	318,6	37,1	355,6
Autre	812,9	1 066,1	736,1	1 802,3
Nouveaux investissements pour stimulation à court terme ⁴	0,0	702,0	2 728,6	3 430,6
Total	8 990,6	10 613,5	4 982,2	15 595,7
Moins : contributions d'autres partenaires ⁵	531,2	501,0	0,0	501,0
Total sans les contributions des partenaires	8 459,4	10 112,5	4 982,2	15 094,7
Moins : transferts ⁶	221,1	613,3	1 776,7	2 390,0
Total des dépenses provinciales⁷	8 238,3	9 499,2	3 205,5	12 704,7

¹ Consistent principalement en transferts pour immobilisations aux municipalités et aux universités et en dépenses pour la réparation de biens d'immobilisation. Ces dépenses sont comprises dans les charges totales de la province du tableau 10.

² Comprend les activités de planification, l'acquisition de biens et d'autres programmes d'infrastructure (p. ex., routes municipales et locales, aménagement d'aéroports dans les régions éloignées).

³ Les investissements au titre de l'infrastructure municipale et locale des usines de filtration d'eau et d'épuration des eaux usées sont compris dans la catégorie Eau/Environnement.

⁴ Les nouveaux investissements pour stimulation à court terme comprennent les projets de stimulation fédéraux-provinciaux mentionnés au chapitre I.

⁵ Contributions de tiers aux investissements dans les immobilisations des organismes dont les résultats sont consolidés (écoles, collèges et hôpitaux).

⁶ Surtout les transferts du gouvernement fédéral pour les investissements dans les immobilisations.

⁷ Le total des dépenses provinciales comprend l'acquisition d'immobilisations corporelles par la province et les secteurs consolidés (écoles, collèges et hôpitaux). Les charges totales de la province comprennent l'amortissement de ces immobilisations, mais non les acquisitions.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Principales statistiques financières et économiques établies sur dix exercices
(en millions de dollars)

	2000-2001	2001-2002	2002-2003 ¹
Opérations financières			
Revenus	66 294	66 534	68 891
Charges			
Programmes	53 519	55 822	59 080
Intérêt sur la dette	10 873	10 337	9 694
Total des charges	64 392	66 159	68 774
Réserve	-	-	-
Excédent/(Déficit)	1 902	375	117
Dette nette ^{3, 4}	132 496	132 121	132 647
Déficit accumulé ⁵	132 496	132 121	118 705
Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché	440 759	453 701	477 763
Revenu des particuliers	347 653	361 187	369 420
Population – Juillet (en milliers)	11 683	11 897	12 091
Dette nette par habitant (en dollars)	11 341	11 106	10 971
Revenu des particuliers par habitant (en dollars)	29 756	30 360	30 553
Total des charges en pourcentage du PIB	14,6	14,6	14,4
Intérêt sur la dette en pourcentage des revenus	16,4	15,5	14,1
Dette nette en pourcentage du PIB	30,1	29,1	27,8
Déficit accumulé en pourcentage du PIB	30,1	29,1	24,8

¹ Depuis 2002-2003, les investissements dans les immobilisations corporelles importantes appartenant à la province (terrains, immeubles et infrastructure de transport) sont inscrits à l'actif et amortis dans les charges pendant toute la durée de leur vie utile. À compter de 2009-2010, les investissements dans les immobilisations corporelles moins importantes appartenant à la province (infrastructure et systèmes de technologie de l'information, parcs de véhicules automobiles, de bateaux et d'aéronefs) seront également inscrits à l'actif et amortis dans les charges. Sont comptabilisées selon la même méthode toutes les immobilisations appartenant à des organismes dont les résultats sont consolidés.

² Depuis 2005-2006, la présentation de la situation financière de la province englobe les hôpitaux, les conseils scolaires et les collèges au moyen de la consolidation « sur une seule ligne ». Le total des charges des exercices antérieurs à 2005-2006 n'a pas été redressé pour tenir compte de ce fait.

³ La dette nette représente la différence entre les passifs et les actifs financiers. La variation annuelle de la dette nette équivaut à l'excédent ou au déficit de la province, compte tenu de la variation sur le plan des immobilisations corporelles, de la variation des actifs nets des hôpitaux, des conseils scolaires et des collèges, et, depuis le 1^{er} avril 2007, de la variation de la juste valeur des fonds de l'ONFA.

⁴ La dette nette a été redressée en 2003-2004, 2004-2005 et 2005-2006 pour tenir compte de la valeur des corridors de transmission électrique que Hydro One Inc. a transférés à la province.

⁵ Le déficit accumulé représente la différence entre, d'une part, les passifs et, d'autre part, la totalité des actifs, lesquels comprennent les immobilisations corporelles ainsi que les actifs nets des hôpitaux, des conseils scolaires et des collèges. La variation annuelle du déficit accumulé équivaut à l'excédent ou au déficit et, depuis le 1^{er} avril 2007, à la variation de la juste valeur des fonds de l'ONFA. Pour l'exercice 2005-2006, la variation du déficit accumulé découle, entre autres, des actifs d'ouverture nets combinés des hôpitaux, des conseils scolaires et des collèges qui ont été pris en compte lors de la consolidation de ces organismes parapublics. Pour l'exercice 2006-2007, la variation du déficit accumulé comprend un rajustement en début d'exercice de la dette non provisionnée de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario. Pour l'exercice 2007-2008, la baisse de 1,2 milliard de dollars du déficit accumulé est attribuable à un changement apporté à la politique comptable et comprend 0,6 milliard de dollars de l'excédent de fonctionnement de la province. En vertu de ce changement, les fonds versés aux termes de l'ONFA sont comptabilisés à leur juste valeur dans les livres de l'Ontario Power Generation Inc. (OPG) et, à la consolidation, dans les états financiers consolidés de la province.

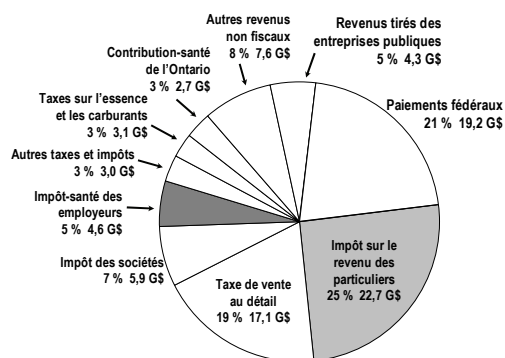
Sources : ministère des Finances de l'Ontario et Statistique Canada.

Tableau 13

2003-2004	2004-2005	2005-2006 ²	2006-2007	2007-2008	Chiffres réels 2008-2009	Perspect. actuelles 2009-2010 ¹
68 400	77 841	84 225	90 397	97 122	90 472	90 180
64 279	70 028	74 908	79 297	87 608	88 315	104 290
9 604	9 368	9 019	8 831	8 914	8 566	9 406
73 883	79 396	83 927	88 128	96 522	96 881	113 696
-	-	-	-	-	-	1 200
(5 483)	(1 555)	298	2 269	600	(6 409)	(24 716)
138 816	140 921	141 928	141 100	142 418	153 325	184 110
124 188	125 743	109 155	106 776	105 617	113 238	137 954
493 081	516 106	537 232	559 293	584 664	587 796	565 377
381 127	400 994	419 325	442 166	464 217	482 008	478 731
12 242	12 391	12 528	12 665	12 795	12 936	13 069
11 339	11 373	11 329	11 141	11 131	11 853	14 088
31 132	32 363	33 471	34 912	36 281	37 261	36 631
15,0	15,4	15,6	15,8	16,5	16,5	20,1
14,0	12,0	10,7	9,8	9,2	9,5	10,4
28,2	27,3	26,4	25,2	24,4	26,1	32,6
25,2	24,4	20,3	19,1	18,1	19,3	24,4

Composition des revenus 2009-2010

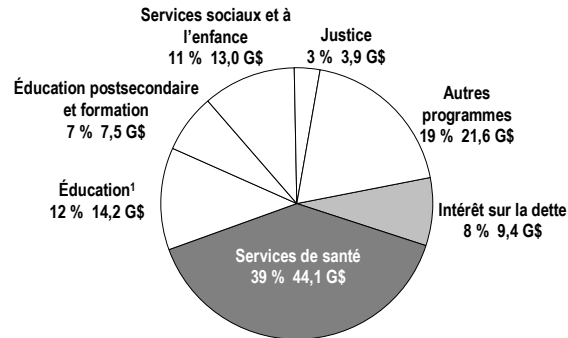
Graphique 4



Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

**Composition des charges totales
2009-2010**

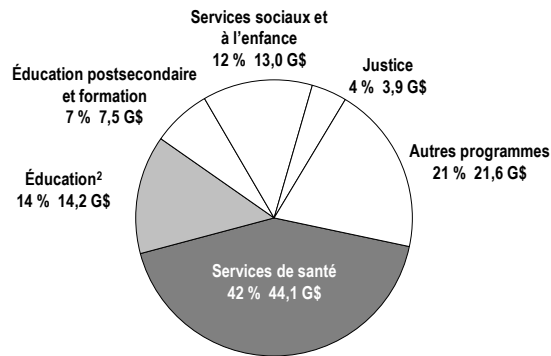
Graphique 5



¹ Exclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.
Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

**Composition des charges de programmes¹
2009-2010**

Graphique 6



¹ Les charges de programmes représentent le total des charges moins l'intérêt sur la dette.
² Exclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.
Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.



CHAPITRE IV

Emprunts et gestion de la dette

EMPRUNTS À LONG TERME SUR LES MARCHÉS PUBLICS

À titre d'organisme du ministère des Finances, l'Office ontarien de financement (OOF) gère de façon efficiente les activités de la province et de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (SFIEO) en matière d'emprunt, de gestion de la dette, d'investissement et de trésorerie.

Les besoins d'emprunt à long terme sur les marchés publics pour 2009-2010 devraient se chiffrer à 42,6 milliards de dollars.

Les marchés des capitaux internationaux sont toujours aux prises avec des défis déconcertants. La province n'est pas à l'abri de la situation qui en découle. L'OOF a toutefois réussi à maintenir le rythme de son programme d'emprunts.

Au 7 octobre 2009, la province avait mobilisé 24,0 milliards de dollars, soit 56 % de ses besoins d'emprunt à long terme. Ce montant englobe les ventes d'Obligations d'épargne de l'Ontario, qui se sont chiffrées à 1,1 milliard de dollars.

Malgré les conditions difficiles sur les marchés des capitaux, la province a continué à gérer son programme d'emprunts en ayant recours à des démarches souples et en surveillant les marchés financiers canadiens et internationaux afin de saisir des occasions de limiter les coûts d'emprunt.

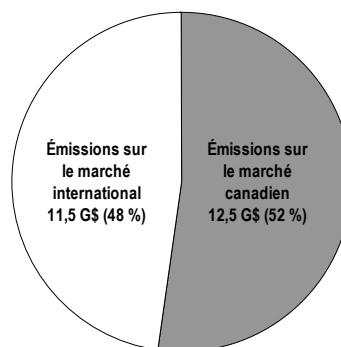
Selon les conditions des marchés, la province prévoit effectuer entre 35 et 50 % des emprunts sur les marchés internationaux. Ces pourcentages, qui ont été annoncés dans le budget de 2009, sont supérieurs à ceux des années antérieures en raison de l'importance du programme d'emprunts et de la capacité des marchés financiers canadiens. Environ 48 % des emprunts, soit quelque 11,5 milliards de dollars, ont été contractés de cette façon jusqu'à présent en 2009-2010, comparativement à 34 % pour tout l'exercice 2008-2009. Les obligations émises en devises étrangères ont été les suivantes :

- trois émissions d'obligations planétaires en dollars américains;
- des euro-billets à moyen terme en euros, en francs suisses et en dollars de Hong Kong.

Emprunts – Tous les marchés

Graphique 1

Émissions : 24,0 milliards de dollars canadiens

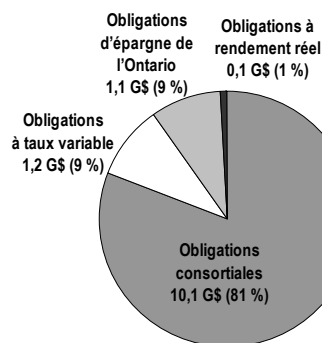


Source : Office ontarien de financement.

Emprunts – Marché canadien

Graphique 2

Émissions : 12,5 milliards de dollars canadiens



Source : Office ontarien de financement.

Environ 12,5 milliards de dollars, soit 52 % des besoins d'emprunt, proviennent de l'émission, sur le marché canadien, des titres de créances suivants :

- des obligations consortiales;
- des obligations à taux variable;
- des Obligations d'épargne de l'Ontario;
- des obligations à rendement réel.

Programme d'emprunts 2009-2010 : Province et SFIEO
(en milliards de dollars)

Tableau 1

	Plan budgétaire	Perspectives actuelles	Variation en cours d'exercice
Déficit/(Excédent)	14,1	24,7	10,6
Redressements sans effet sur la trésorerie	(2,0)	0,5	2,5
Investissement dans des immobilisations corporelles	9,5	9,5	0,0
Prêts/Investissements nets	1,9	1,6	(0,3)
Dette arrivant à échéance	14,6	14,7	0,1
Rachats de titres de créances	0,4	0,4	0,0
Total des besoins en matière de financement	38,5	51,5	13,0
Emprunts auprès du Régime de pensions du Canada	(0,7)	(1,1)	(0,4)
Diminution/(Augmentation) des emprunts à court terme	(3,0)	(7,8)	(4,7)
Augmentation/(Diminution) de la trésorerie et des équivalents	0,0	0,0	0,0
Total des besoins d'emprunt à long terme sur les marchés publics	34,8	42,6	7,8

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

DÉFICIT ET EMPRUNTS

À l'instar d'autres territoires, l'Ontario prévoit cette année un déficit plus important que prévu. La province de l'Alberta, par exemple, fait face à des déficits croissants pour la première fois en 15 ans. Compte tenu des populations et de la taille des économies respectives, le déficit de l'Ontario est à peu près proportionnel à celui du Canada et considérablement inférieur à celui des États-Unis.

Le déficit plus lourd de l'Ontario sera financé par des emprunts accrus à court terme et à long terme sur les marchés publics. Le total des besoins d'emprunt à long terme sur les marchés publics s'établit à 42,6 milliards de dollars, soit 7,8 milliards de dollars de plus que dans le plan budgétaire de 2009 et 3,4 milliards de dollars de plus que ce qui est indiqué dans le bulletin *Finances de l'Ontario – premier trimestre*. Les emprunts à court terme augmenteront de 4,7 milliards de dollars par rapport aux prévisions du budget de 2009, mais continueront de représenter moins de 9 % de la dette totale de la province.

Le gouvernement demandera à l'Assemblée législative de lui accorder un pouvoir accru d'emprunter pour combler les besoins plus importants de financement de la province.

AUTRES CHANGEMENTS LIÉS AU FINANCEMENT

Perspectives du programme d'emprunt à moyen terme : Province et SFIEO
(en milliards de dollars)

Tableau 2

	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Déficit/(Excédent)	24,7	21,1	19,4
Redressements sans effet sur la trésorerie	0,5	(2,5)	(3,0)
Investissement dans des immobilisations corporelles	9,5	11,4	10,4
Prêts/Investissements nets	1,6	0,3	0,4
Dette arrivant à échéance	14,7	15,6	15,6
Rachats de titres de créances	0,4	0,4	0,4
Total des besoins en matière de financement	51,5	46,3	43,1
Emprunts auprès du Régime de pensions du Canada	(1,1)	(0,8)	(1,1)
Diminution/(Augmentation) des emprunts à court terme	(7,8)	(3,8)	(1,9)
Augmentation/(Diminution) de la trésorerie et des équivalents	0,0	(2,0)	(1,0)
Total des besoins d'emprunt à long terme sur les marchés publics	42,6	39,7	39,1

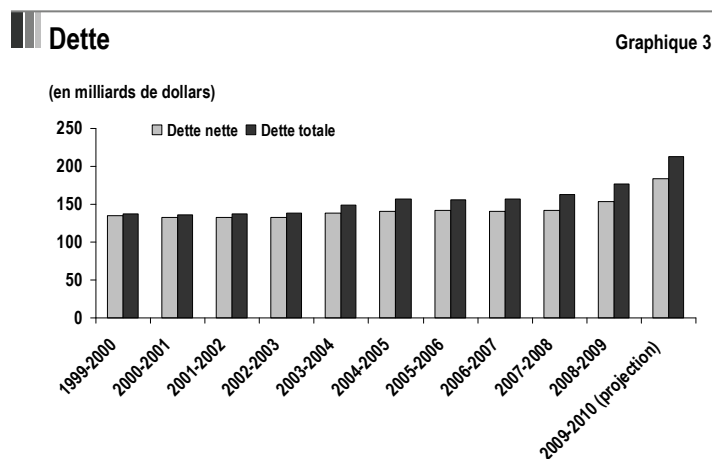
Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

DETTE

La dette totale, qui représente tous les emprunts sans y inclure les actifs financiers, devrait s'élever à 213,2 milliards de dollars au 31 mars 2010, comparativement à 176,9 milliards de dollars au 31 mars 2009.

La dette nette de l'Ontario, qui équivaut à la différence entre le total des passifs et le total des actifs financiers, devrait atteindre 184,1 milliards de dollars au 31 mars 2010, par rapport à 153,3 milliards de dollars au 31 mars 2009.

Le déficit accumulé représente la différence entre le total des passifs et le total des actifs. Il correspond au total de tous les déficits annuels précédents déduction faite de tous les excédents annuels antérieurs, y compris les redressements pour des périodes précédentes. Il devrait s'élever à 138,0 milliards de dollars au 31 mars 2010, comparativement à 113,2 milliards de dollars au 31 mars 2009.



Sources : Comptes publics de l'Ontario de 1999-2009, ministère des Finances de l'Ontario et Office ontarien de financement.

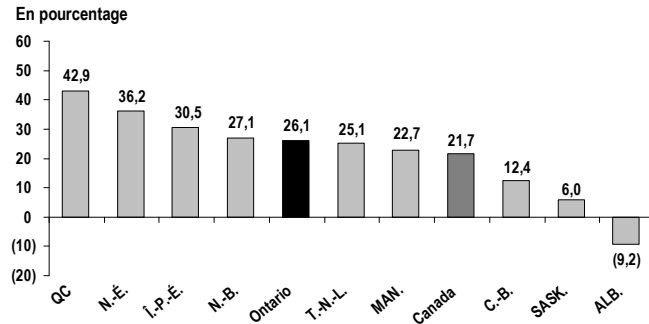
RAPPORTS DETTE-PIB

En 2008-2009, la dernière année pour laquelle on dispose de données pour chaque province et l'ensemble du Canada, le rapport dette nette-PIB de l'Ontario était près de la médiane pour les provinces et l'ensemble du Canada.

En 2008-2009, les rapports dette nette-PIB du Canada et de l'Ontario étaient inférieurs à ceux des pays du G-7.

Comparaison du rapport dette nette-PIB des provinces
2008-2009

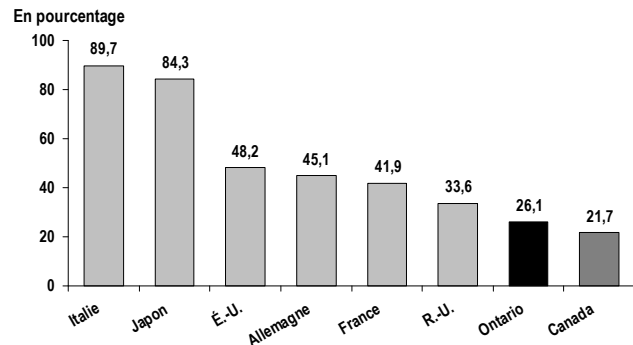
Graphique 4



Sources : Le Conference Board du Canada, budgets provinciaux, comptes publics et mises à jour et Perspectives économiques de l'OCDE n° 85 (juin 2009).

Rapport dette nette-PIB des pays du G-7 et de l'Ontario
2008-2009

Graphique 5



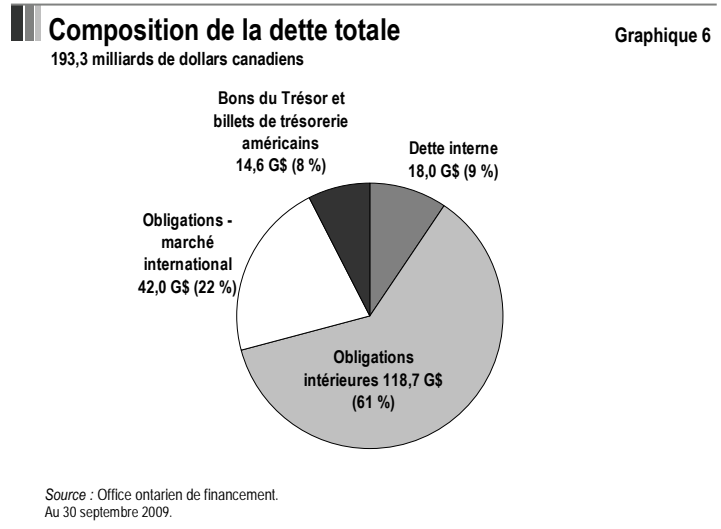
Nota : Les mesures de la dette nette ne sont pas toujours comparables entre les pays en raison des différences sur le plan des définitions et du traitement des éléments de la dette (et des actifs).

Sources : Perspectives économiques de l'OCDE n° 85 (juin 2009) et Office ontarien de financement.

COMPOSITION DE LA DETTE TOTALE

La dette totale est constituée d'obligations émises sur les marchés financiers publics à court et à long terme et d'une dette interne.

La dette contractée sur les marchés publics totalise 175,3 milliards de dollars et consiste principalement en obligations émises en 10 devises sur les marchés publics canadien et internationaux à long terme. L'Ontario a aussi une dette interne de 18,0 milliards de dollars contractée en dollars canadiens. Celle-ci est constituée de titres de créances qui sont détenus par des régimes de retraite du secteur public de l'Ontario et l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada. Cette dette contractée hors des marchés publics est non négociable.

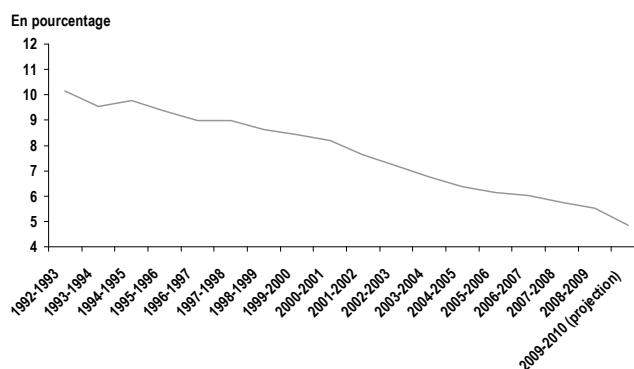


COÛT DE LA DETTE

Au 30 septembre 2009, le taux d'intérêt effectif (selon une moyenne pondérée) sur la dette totale était de 4,85 % (5,17 % au 31 mars 2009). À titre comparatif, au 31 mars 1993, ce taux était de 10,14 %.

Taux d'intérêt effectif (moyenne pondérée) de la dette totale

Graphique 7



Sources : Comptes publics de l'Ontario (1993-2009) et Office ontarien de financement (30 septembre 2009).

EXPOSITION AUX RISQUES

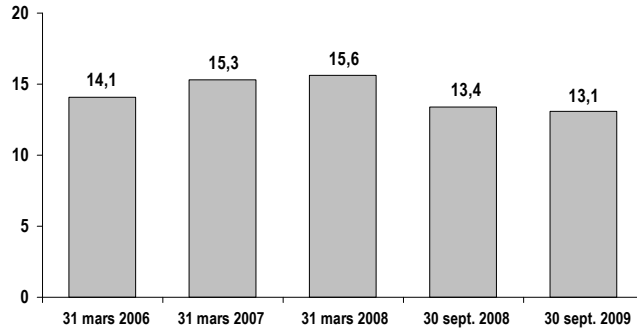
La province limite son exposition aux risques associés aux changements nets de taux d'intérêt à 35 % de la dette contractée pour les besoins de la province et son exposition aux risques de change, à 5 %. Au 30 septembre 2009, l'exposition de la province aux risques associés aux changements nets de taux d'intérêt était de 13,1 %. Son exposition aux risques de change était de 0,2 %.

En 2009-2010, toutes les expositions sont restées nettement inférieures aux limites prévues dans la politique.

Exposition aux risques associés aux changements nets de taux d'intérêt

Graphique 8

Pourcentage de la dette contractée pour les besoins de la province

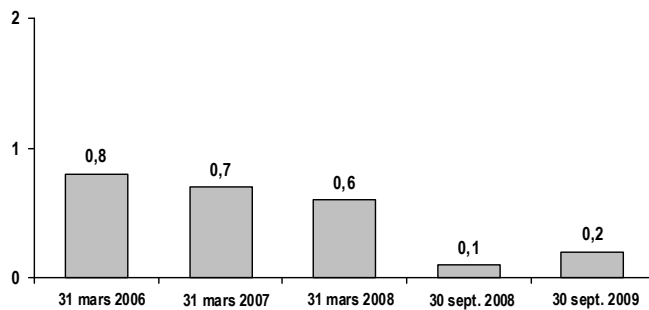


Exclut la dette de la SFIEO.
Source : Office ontarien de financement.

Exposition aux risques de change

Graphique 9

Pourcentage de la dette contractée pour les besoins de la province



Exclut la dette de la SFIEO.
Source : Office ontarien de financement.



CHAPITRE V

Création d'un régime fiscal moderne et plus concurrentiel

DES RÉDUCTIONS D'IMPÔT FAVORISANT LA VIGUEUR DE L'ONTARIO

Dans le budget de 2009, le gouvernement McGuinty proposait un ensemble de mesures fiscales qui assureraient à l'économie ontarienne une position concurrentielle à long terme sur les marchés mondiaux, afin que les familles et les entreprises puissent bénéficier du prochain cycle de création d'emplois et de croissance économique.

Le présent document donne de plus amples renseignements sur les modifications proposées visant à créer un régime fiscal moderne et plus concurrentiel. Un Ontario fort et concurrentiel qui se développe dans la nouvelle économie sera en mesure de mieux appuyer des services publics de grande qualité et une plus grande prospérité.

LA TAXE DE VENTE HARMONISÉE

Pour renforcer encore davantage la croissance économique et la compétitivité fiscale de l'Ontario, le gouvernement annonçait dans le budget de 2009 que, à compter du 1^{er} juillet 2010, la taxe de vente au détail (TVD) serait remplacée par une taxe sur la valeur ajoutée et combinée à la taxe fédérale sur les produits et services (TPS) pour créer une taxe administrée par le gouvernement fédéral, la taxe de vente harmonisée (TVH). La TVH aurait un taux combiné de 13 %. La portion provinciale serait de 8 % – soit le même taux que le taux général de la TVD – et la portion fédérale serait de 5 %.

L'annonce faite par le gouvernement de l'Ontario a été suivie de celle du gouvernement de la Colombie-Britannique, ces deux provinces se joignant ainsi à trois des provinces de l'Atlantique (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador) et au Québec qui ont des taxes sur la valeur ajoutée depuis les années 1990.

« C'est la plus importante mesure que nous puissions prendre pour améliorer l'économie de la Colombie-Britannique. Il s'agit d'une condition essentielle pour stimuler la compétitivité de nos entreprises, attirer des milliards de dollars en nouveaux investissements, réduire les coûts de production et réduire les frais administratifs pour les contribuables et les entreprises de la C.-B. Par dessus tout, cette mesure créera des emplois et favorisera une croissance économique à long terme, laquelle générera de meilleurs revenus qui nous permettront de maintenir et d'améliorer les services publics d'une importance capitale pour la population. »

L'honorable Gordon Campbell, premier ministre de la Colombie-Britannique, 23 juillet 2009

« Il nous fallait agir rapidement si nous ne voulions pas subir un désavantage concurrentiel par rapport à l'Ontario. »

L'honorable Colin Hansen, ministre des Finances, Colombie-Britannique, 20 août 2009

Plus de 130 pays ont déjà adopté la taxe sur la valeur ajoutée, qui est généralement considérée comme plus efficiente que la TVD.

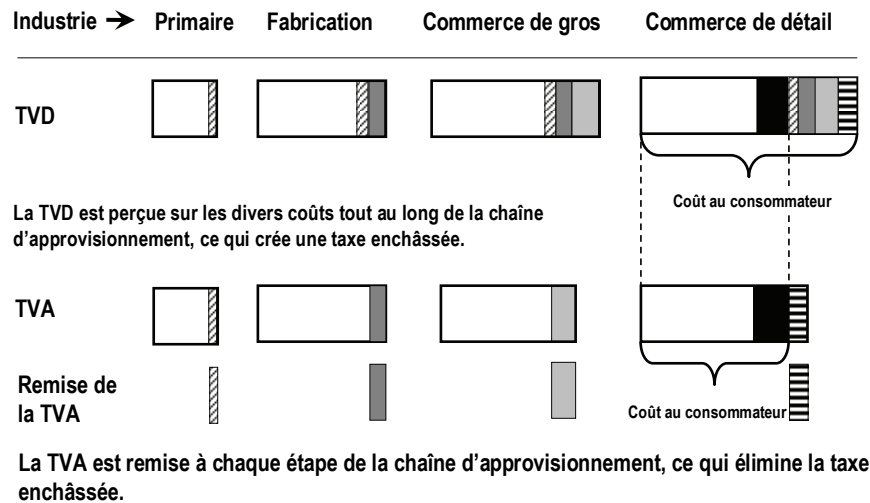
La TVD est perçue sur un grand nombre des achats faits par les entreprises dans la production de biens et de services. Comme l'illustre le graphique 1, cette taxe s'accumule à toutes les étapes de la production, de la distribution et de la vente au détail, puisqu'elle est transmise

« En dernière analyse, l'harmonisation de la taxe de vente aura pour effet de renforcer la compétitivité de l'Ontario, d'attirer de nouveaux investissements et d'améliorer les perspectives d'emploi pour les travailleurs aux quatre coins de la province. »

Thomas d'Aquino, ancien directeur général et président, Conseil canadien des chefs d'entreprise, 23 septembre 2009

depuis les fournisseurs jusqu'aux clients des entreprises, et finalement aux consommateurs. Il en résulte une taxe qui devient enchâssée et cachée dans le prix des achats, ce qui augmente les frais d'exploitation des entreprises ontariennes. Cette structure en cascade entraîne une hausse des prix pour les consommateurs ontariens et affaiblit la compétitivité des exportations ontariennes, ce qui entrave les investissements dans la province. La TVH proposée éliminerait cette taxe cachée puisque les taxes de vente payées sur la plupart des intrants des entreprises leur seraient remboursées, entraînant par le fait même une économie de coûts pour les entreprises.

■ ■ ■ Comparaison TVD et TVA (taxe sur la valeur ajoutée) Graphique 1 Exemple à titre indicatif



Exemple à titre indicatif seulement. Le graphique n'est pas à l'échelle.

Une étude qui a examiné l'effet de l'harmonisation de la taxe de vente dans les provinces de l'Atlantique a révélé que les économies de coûts réalisées par les entreprises étaient transmises aux consommateurs¹. Un rapport récent de la Banque TD prévoit que les pressions de la concurrence devraient pousser les entreprises à transmettre 80 % de leurs économies aux consommateurs dès la première année et 95 % la troisième année².

¹ Michael Smart, « Lessons in Harmony: What Experience in the Atlantic Provinces Shows About the Benefits of a Harmonized Sales Tax », *C.D. Howe Institute Commentary*, juillet 2007.

² « The Impact of Sales Tax Harmonization in Ontario and B.C. on Canadian Inflation », *TD Economics Special Report*, 18 septembre 2009.

On souligne dans ce rapport que, si les entreprises veulent accroître la demande à l'égard de leurs produits, elles devront transmettre ces économies aux consommateurs³.

DES RÉDUCTIONS D'IMPÔT POUR LA POPULATION

Réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers

Dans son budget de 2009, le gouvernement a proposé d'alléger le fardeau fiscal de la population ontarienne d'un montant total de 10,6 milliards de dollars sur trois ans afin de réduire l'impôt sur le revenu des particuliers (IRP), d'améliorer les crédits d'impôts fonciers et de taxe de vente, et d'aider les consommateurs à s'adapter à la TVH.

Le gouvernement propose de réduire le taux d'imposition s'appliquant à la première tranche de 36 848 \$ de revenu imposable (rajusté en fonction de l'inflation) de un point de pourcentage, le faisant ainsi passer de 6,05 % à 5,05 %, à compter de l'année d'imposition 2010. En outre, le taux du crédit d'impôt pour dividendes de l'Ontario serait rajusté en fonction des réductions proposées aux taux de l'impôt sur le revenu des sociétés (IRS). Les modifications que l'on propose d'apporter à l'IRP bénéficieraient à environ 4,3 millions de personnes et familles en Ontario, en leur accordant des réductions générales de l'IRP de plus de 1,1 milliard de dollars par année. Environ 93 % des contribuables ontariens auraient moins d'impôt à payer et environ 90 000 contribuables à faible revenu n'auraient plus à payer la part ontarienne de l'IRP.

Crédits de taxe de vente et d'impôts fonciers

Le gouvernement propose d'instaurer deux nouveaux crédits d'impôt distincts et bonifiés, le crédit de taxe de vente de l'Ontario et le crédit d'impôts fonciers de l'Ontario, pour remplacer les crédits combinés d'impôts fonciers et de taxe de vente actuellement en vigueur. Les nouveaux crédits resteraient des crédits remboursables, mais viseraient davantage les déclarants à revenu faible ou moyen. Grâce à l'instauration de ces deux crédits d'impôt, la population ontarienne bénéficierait d'un montant additionnel de 1 milliard de dollars en allègements relatifs aux impôts fonciers et à la taxe de vente.

« À l'annonce de ce budget, nous craignons fortement que l'harmonisation de la taxe signifierait que les familles à faible revenu devraient payer davantage pour les articles de première nécessité, comme les chaussures pour enfants et les repas. Le crédit de taxe de vente est une façon raisonnable et prévoyante de s'attaquer au problème et pourrait devenir à long terme un rouage important du mécanisme visant à assurer, à l'avenir, la sécurité économique de la population pauvre. Nous applaudissons ce plan du gouvernement. »

Michael Oliphant, directeur de la recherche et des communications, Daily Bread Food Bank, 26 mars 2009

Crédit de taxe de vente de l'Ontario

À l'heure actuelle, les contribuables ontariens doivent attendre de produire leur déclaration de revenus pour recevoir l'allègement relatif à la taxe de vente s'appliquant à l'année précédente. Pour accélérer la prestation de cette aide, le nouveau crédit de taxe de vente de l'Ontario serait payé tous les trois mois, à

³ *Idem.*

compter d'août 2010, aux contribuables qui ont 19 ans ou plus, ou qui ont un conjoint légal ou de fait, ou qui vivent avec leur enfant.

Le crédit offrirait à environ 2,9 millions de familles et de personnes à revenu faible ou moyen une aide annuelle pouvant aller jusqu'à 260 \$ par enfant et adulte. Ce crédit serait réduit d'un montant équivalant à 4 % de la part du revenu familial redressé net supérieure à 20 000 \$ pour les personnes seules et à 25 000 \$ pour les familles, y compris les familles monoparentales.

Crédit d'impôts fonciers de l'Ontario

À compter de 2010, le crédit d'impôts fonciers de l'Ontario bonifié qui est proposé serait versé annuellement aux propriétaires et locataires ontariens à revenu faible ou moyen qui ont au moins 18 ans, ou qui ont un conjoint légal ou de fait, ou qui vivent avec leur enfant. À l'instar du crédit d'impôts fonciers actuel, ce crédit serait fondé sur les coûts d'occupation, c'est-à-dire l'impôt foncier payé ou 20 % du loyer payé. Les personnes âgées pourraient demander jusqu'à 625 \$, plus 10 % de leurs coûts d'occupation, et les personnes non âgées pourraient demander jusqu'à 250 \$, plus 10 % de leurs coûts d'occupation. Le montant du crédit ne pourrait pas dépasser les coûts d'occupation et serait assujéti à un maximum de 1 025 \$ pour les personnes âgées et de 900 \$ pour les personnes non âgées. Le crédit serait ensuite réduit d'un montant équivalant à 2 % de la part du revenu familial redressé net supérieure à 20 000 \$ pour les personnes seules et à 25 000 \$ pour les familles, y compris les familles monoparentales. Ce crédit bénéficierait à quelque 2,3 millions de familles et de personnes.

Paramètres de programme du crédit de taxe de vente de l'Ontario et du crédit d'impôts fonciers de l'Ontario proposés **Tableau 1**

	Montant maximal ¹	Taux de réduction graduelle	Fourchette de réduction graduelle des crédits selon le revenu familial redressé net ¹				
			Personnes seules		Familles		
			De	À	De	À	
Crédit de taxe de vente de l'Ontario (CTVO)	260 \$ par adulte et par enfant dans la famille	4 %	20 000 \$	26 500 \$	25 000 \$	Taille de la famille	Revenu ²
						2	38 000 \$
						3	44 500 \$
						4	51 000 \$
						5	57 500 \$
Crédit d'impôts fonciers de l'Ontario (CIFO)	Personnes non âgées : 900 \$	2 %	20 000 \$	65 000 \$ ³	25 000 \$	70 000 \$ ³	
	Personnes âgées : 1 025 \$			71 250 \$ ³		76 250 \$ ³	

Nota :

¹ Les montants et les seuils de revenu relatifs au CTVO et au CIFO seraient indexés annuellement en fonction de l'inflation.

² Le revenu maximal pour le CTVO varie selon le nombre de personnes constituant la famille : il s'élève à 64 000 \$ pour une famille de six personnes et augmente ensuite de 6 500 \$ pour chaque membre de plus que compte la famille.

³ Le revenu maximal pour le CIFO dépend de l'impôt foncier ou du loyer payé. Les plafonds indiqués ici représentent le revenu maximal possible auquel une personne cesserait de recevoir le CIFO. Pour bien des gens, en particulier les locataires, le maximum serait bien moins élevé. Ainsi, une famille dont le chef est une personne non âgée devrait payer plus de 2 700 \$ de loyer mensuel pour recevoir le CIFO si elle a un revenu d'environ 70 000 \$.

Prestation de transition au titre de la taxe de vente

Les résidents de l'Ontario admissibles de 18 ans ou plus recevraient jusqu'à trois versements non imposables, en juin 2010, décembre 2010 et juin 2011. Les personnes de moins de 18 ans seraient également admissibles si elles ont un conjoint légal

Mois du versement	Personnes seules		Familles à un ou deux parents	
	Prestation maximale	Fourchette de retrait graduel	Prestation maximale	Fourchette de retrait graduel
Juin 2010	100 \$	80 000 \$-82 000 \$	330 \$	160 000 \$-166 600 \$
Décembre 2010	100 \$	80 000 \$-82 000 \$	335 \$	160 000 \$-166 700 \$
Juin 2011	100 \$	80 000 \$-82 000 \$	335 \$	160 000 \$-166 700 \$
Total	300 \$		1 000 \$	

ou de fait, ou vivent avec leur enfant. Les familles admissibles (y compris les familles monoparentales) ayant un revenu familial redressé net de 160 000 \$ ou moins recevraient trois versements totalisant 1 000 \$. Les personnes seules admissibles ayant un revenu redressé net de 80 000 \$ ou moins recevraient trois versements totalisant 300 \$. La prestation maximale serait réduite de 5 % de la part du revenu dépassant ces seuils de revenu. La mesure proposée permettrait de verser environ 4 milliards de dollars à 6,5 millions de personnes et familles admissibles afin de faciliter la transition au nouveau régime de taxe de vente proposé.

Les avantages de ces modifications fiscales pour la population

Les Ontariens et Ontariennes profiteraient de la prospérité accrue découlant d'une économie plus forte et plus compétitive, capable de créer plus d'emplois, de fournir des revenus plus élevés et de mieux soutenir les services publics sur lesquels compte la population.

La population bénéficierait également d'une réduction permanente de l'impôt sur le revenu des particuliers, de crédits d'impôt accrus et de versements de transition.

« Dans l'ensemble, le budget de l'Ontario de 2009-2010 établit des orientations positives pour les prochaines années... Il fournit un soutien additionnel aux familles et aux personnes à faible revenu. Il prend une mesure courageuse pour aller vers un régime fiscal plus efficace et plus efficient, en proposant l'harmonisation de la taxe ontarienne de consommation avec la TPS. »

Hugh Mackenzie, ancien directeur de la recherche, Métallurgistes unis d'Amérique et ancien directeur général, Commission de l'équité fiscale de l'Ontario, 27 mars 2009

Les exemples qui suivent illustrent les effets des modifications fiscales proposées. Les effets sont indiqués pour :

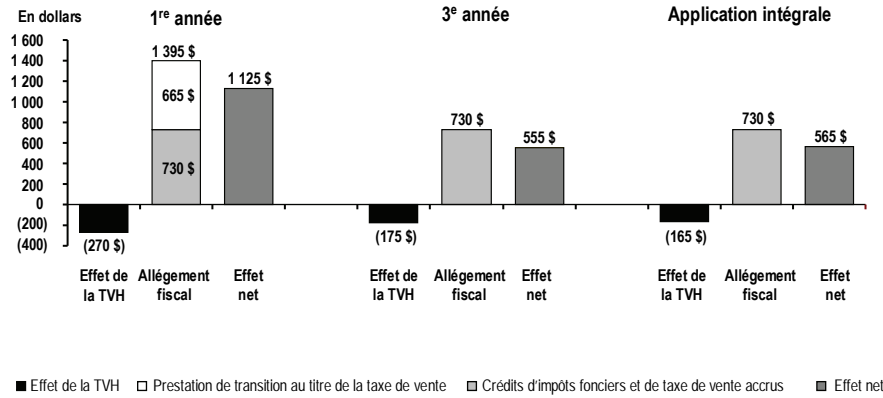
- la première année complète de mise en oeuvre de la TVH, lorsque les personnes et les familles recevraient deux des prestations de transition;
- la troisième année, lorsque les prestations de transition ne seraient plus versées;
- l'application intégrale, c'est-à-dire lorsque les crédits accordés aux entreprises sous le régime de la TVH seraient entièrement appliqués.

Ces exemples indiquent que les prestations de transition, s'ajoutant aux réductions permanentes de l'IRP et aux crédits d'impôt accrus, feraient plus que compenser les effets de la TVH sur de nombreuses familles, surtout celles qui ont un faible revenu et celles qui comprennent des enfants⁴.

⁴ Les effets particuliers sur chaque ménage peuvent varier selon ses habitudes de consommation, les sources et la répartition de ses revenus, les déductions et les crédits d'impôt auxquels il a droit et le niveau de ses épargnes. Ces exemples ne tiennent pas compte des avantages que tirent les ménages de la hausse du produit intérieur brut et du revenu personnel disponible pouvant découler des modifications fiscales.

Modifications à la taxe de vente et allégement fiscal proposés – Effet sur une famille monoparentale bénéficiaire du programme Ontario au travail et comptant 2 enfants (5 et 7 ans)

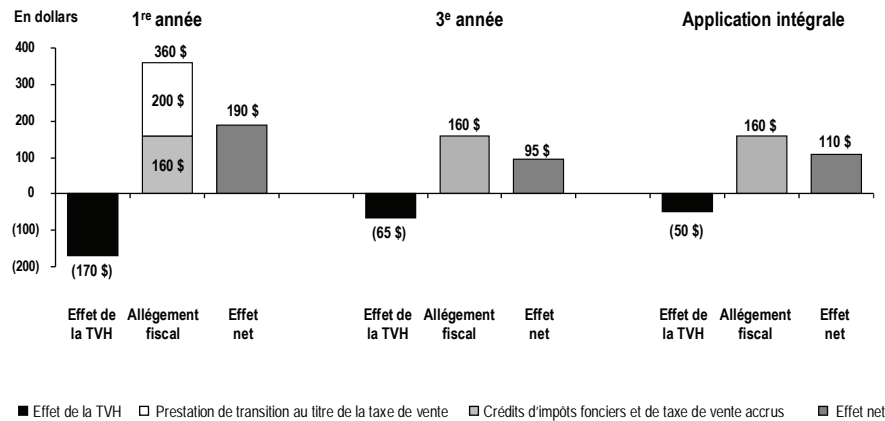
Graphique 2



Nota : Chef de famille monoparentale recevant des prestations annuelles de 11 532 \$ d'Ontario au travail, payant un loyer mensuel de 620 \$ et n'ayant pas de frais de garderie.
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Modifications à la taxe de vente et allégement fiscal proposés – Effet sur une personne âgée vivant seule qui a un revenu de retraite de 20 000 \$

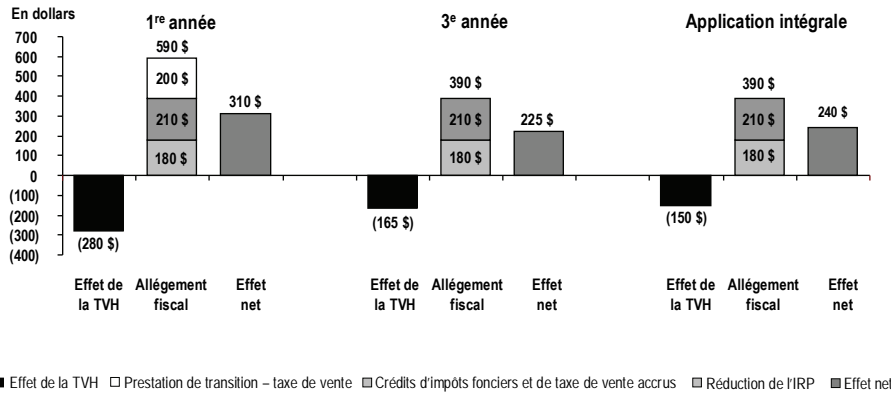
Graphique 3



Nota : Personne âgée vivant seule, dont le revenu de retraite comprend la pension de Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti et une prestation du Régime de pensions du Canada, et payant un loyer mensuel de 600 \$.
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Modifications à la taxe de vente et allègement fiscal proposés – Effet sur une personne seule ayant un revenu de 30 000 \$

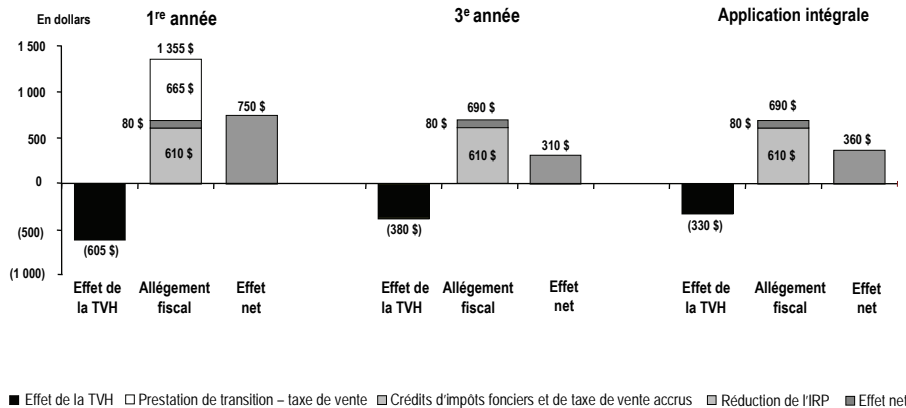
Graphique 4



Nota : Personne seule payant un loyer mensuel de 600 \$.
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Modifications à la taxe de vente et allègement fiscal proposés – Effet sur une famille biparentale comptant 2 enfants (5 et 10 ans) et ayant un revenu de 70 000 \$

Graphique 5



Nota : Famille dont le revenu est partagé selon un rapport 60 % / 40 %, payant 4 000 \$ en impôts fonciers sur le domicile et ayant des frais annuels de garderie de 11 000 \$.
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

DES IMPÔTS DES SOCIÉTÉS FAVORISANT LA COMPÉTITIVITÉ

Le budget de 2009 proposait un allègement de l'impôt des sociétés de 4,5 milliards de dollars sur trois ans afin de réduire les coûts des entreprises, d'accroître la compétitivité de l'Ontario et d'appuyer la croissance des petites entreprises. Ces mesures viendraient s'ajouter aux allègements fiscaux déjà en place, comme l'élimination de l'impôt sur le capital applicable au secteur manufacturier rétroactive à 2007 et l'élimination complète de l'impôt sur le capital le 1^{er} juillet 2010.

L'ensemble de mesures fiscales proposé dans le budget de 2009 aurait pour effet de réduire de manière considérable et permanente les impôts que doivent payer les petites et les grandes entreprises dans toute la province. Par exemple, le taux de l'IRS serait réduit, à compter du 1^{er} juillet 2010, de la façon suivante :

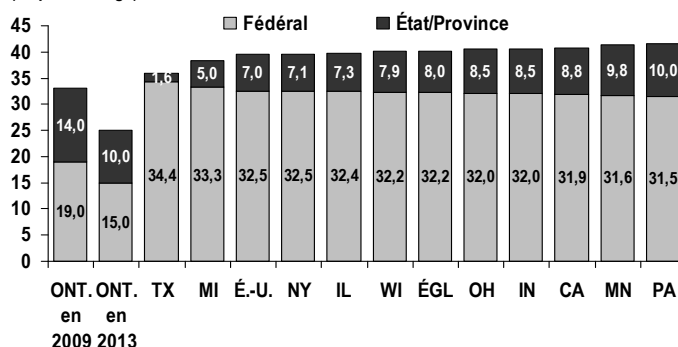
- le taux général de l'IRS passerait de 14 % à 12 %, puis à 10 %, sur trois ans;
- le taux de l'IRS pour les revenus tirés de la fabrication et de la transformation, de l'exploitation minière, de l'agriculture, de l'exploitation forestière ou de la pêche passerait de 12 % à 10 %;
- le taux de l'IRS pour les petites entreprises passerait de 5,5 % à 4,5 %;
- la surtaxe de 4,25 % sur la déduction accordée aux petites entreprises serait éliminée.

Les avantages de ces modifications fiscales pour les entreprises

Lorsque les réductions proposées des taux de l'IRS de l'Ontario seront intégralement appliquées, le taux combiné fédéral-provincial de l'IRS en Ontario, qui serait de 25 %, serait inférieur au taux moyen actuel d'imposition des sociétés en vigueur dans les pays développés et environ 15 points de pourcentage de moins que le taux général combiné fédéral-État moyen de l'IRS en vigueur dans les États des Grands Lacs – qui sont les principaux concurrents de l'Ontario pour les emplois et les investissements.

Compétitivité de l'Ontario par rapport aux É.-U. Graphique 6

Taux de l'impôt général sur le revenu des sociétés en 2013
(en pourcentage)



Nota : L'impôt sur le revenu des sociétés prélevé par l'État est déductible aux fins de l'impôt fédéral. É.-U. représente la moyenne pour les É.-U.; EGL représente la moyenne pour les États des Grands Lacs. Certains États n'ont pas d'impôts sur le revenu des sociétés, mais d'autres impôts à peu près équivalents sont inclus.

Source : ministère des Finances de l'Ontario, selon les données du mois d'avril 2009.

La TVH entraînerait également d'importantes économies fiscales pour les entreprises. Lorsque ces mesures seraient toutes mises en oeuvre, les entreprises économiseraient 4,5 milliards de dollars par année grâce aux crédits de taxe sur les intrants applicables aux achats des entreprises.

En outre, les entreprises économiseraient plus de 500 millions de dollars par année au chapitre des coûts de conformité en raison du passage à l'administration unifiée de la TVH.

Ces économies au chapitre des taxes et impôts et des coûts pourraient servir à réduire les prix ou à investir dans de nouvelles machines ou de nouveaux équipements, ce qui permettrait aux entreprises ontariennes, tant les petites que les grandes, d'exercer une concurrence plus serrée sur les marchés de l'exportation, de se mesurer de manière avantageuse aux importateurs sur les marchés intérieurs et de créer des emplois.

« La TVH réduira le coût des intrants pour les entreprises et stimulera les investissements dans les biens d'équipement – une étape essentielle dans la restructuration et la rationalisation de la production des entreprises dans des industries en difficulté, comme le secteur de l'automobile en Ontario... Ce changement simplifiera la vie des entreprises, petites, moyennes et grandes, en leur permettant de se concentrer sur l'expansion, l'investissement et la création d'emplois. Tout cela accroîtra la compétitivité des entreprises ontariennes. »

Glen Hodgson, économiste en chef, le Conference Board du Canada, 25 septembre 2009

Trois façons dont les entreprises économiseraient sous le régime de la TVH Graphique 7

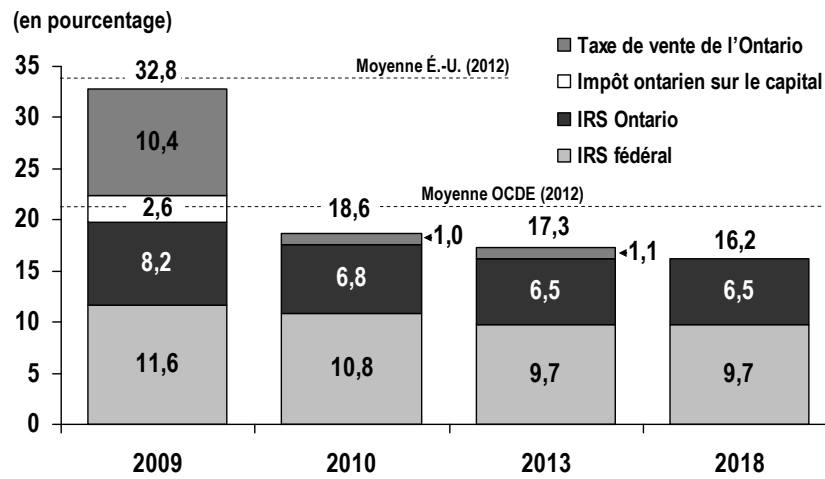
Crédits de taxe sur les intrants pour les achats des entreprises	Réduction de la taxe enchâssée dans les prix des fournisseurs	Réduction des coûts de conformité
<p>Bien que certains intrants soient exonérés de la TVD, beaucoup y sont assujettis.</p> <p>Sous le régime de la TVH, les entreprises recevraient des crédits de taxe sur les intrants pour la taxe de vente payée sur un grand nombre de leurs intrants d'entreprise et sur les investissements en capital.</p>	<p>La TVH éliminerait la structure en cascade de la TVD, qui est une taxe enchâssée et cachée dans le prix d'achat.</p> <p>L'élimination de la TVD enchâssée réduirait le prix des intrants d'entreprise.</p>	<p>Les entreprises économiseraient plus de 500 millions de dollars par année, car il n'y aurait plus qu'un ensemble de formules à remplir, un versement à faire et un point de contact pour les vérifications, les appels et les services aux contribuables. De plus, les nombreuses règles complexes relatives à la TVD que doivent actuellement suivre les fournisseurs seraient éliminées.</p>

Le taux effectif marginal d'imposition⁵ (TEMI) de l'Ontario sur les nouveaux investissements des entreprises serait réduit de moitié, ce qui ferait de la province l'un des territoires les plus compétitifs du monde industrialisé pour les nouveaux investissements. La position de l'Ontario comme l'un des meilleurs endroits où investir au monde sera encore renforcée par d'autres mesures que le gouvernement a prises pour améliorer la compétitivité, comme les investissements dans l'infrastructure, la formation professionnelle et l'innovation.

⁵ Le TEMI est une mesure globale de l'impôt s'appliquant à un dollar supplémentaire de revenu provenant d'un nouvel investissement dans les immobilisations. Il tient compte de l'effet combiné des impôts fédéraux et provinciaux sur le revenu des sociétés, des règles relatives à l'amortissement, des crédits d'impôt à l'investissement, de l'impôt sur le capital et des taxes de vente.

Réduction de moitié du TEMI de l'Ontario sur les nouveaux investissements des entreprises*

Graphique 8



* Comprend les réductions du taux ontarien de l'IRS et la taxe de vente harmonisée proposées dans le budget de 2009, l'élimination graduelle de l'impôt ontarien sur le capital qui sera achevée le 1^{er} juillet 2010 et la réduction du taux général fédéral de l'IRS qui sera ramené à 15 % en 2012.

Sources : ministère des Finances de l'Ontario et ministère des Finances Canada.

APPUI À L'INNOVATION ET AUX SECTEURS CLÉS

Le gouvernement McGuinty continue de collaborer avec des secteurs clés pour aider les entreprises de l'Ontario à se positionner afin de réussir au sein d'une économie mondiale de plus en plus compétitive.

Les industries du divertissement et de la création jouent un rôle important dans la nouvelle économie du savoir. Elles stimulent la créativité et l'innovation dans la province, ce qui favorise la croissance de l'économie en attirant des entreprises, des travailleurs qualifiés ainsi que des professionnels et des investisseurs très mobiles. L'Ontario accorde un appui de taille pour renforcer le secteur du divertissement et de la création de la province.

RATIONALISATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES PRODUITS MULTIMÉDIAS INTERACTIFS NUMÉRIQUES ACCORDÉ AUX GRANDES ENTREPRISES DE CONCEPTION DE JEUX

Dans son budget de 2009, le gouvernement a proposé de porter le taux du crédit d'impôt de l'Ontario pour les produits multimédias interactifs numériques de 25 % (30 % pour les petites sociétés) à 40 % pour les sociétés admissibles, quelle que soit leur taille, qui créent leur propres produits admissibles et à 35 % pour les sociétés qui créent des produits admissibles en vertu d'une entente d'achat de services.

Soucieux de rationaliser le crédit d'impôt accordé aux grandes entreprises de conception de jeux et de faire de l'Ontario un endroit encore plus compétitif pour les investissements dans ce secteur, le gouvernement propose des changements supplémentaires afin de mieux appuyer les grandes entreprises spécialisées dans la conception de jeux qui mettent au point des jeux multimédias numériques interactifs admissibles en Ontario.

On propose d'offrir annuellement, après le 26 mars 2009, un crédit d'impôt remboursable de 35 % sur les traitements et salaires versés en Ontario pour les entreprises certifiées de conception de jeux qui engagent des dépenses de main-d'oeuvre d'au moins 1 million de dollars par année en Ontario pour mettre au point des jeux multimédias numériques interactifs admissibles. En général, au moins 80 % de la masse salariale ontarienne ou 90 % des revenus annuels d'une entreprise certifiée de conception de jeux seraient attribuables à la mise au point de jeux multimédias numériques interactifs.

BONIFICATION DU CRÉDIT D'IMPÔT DE L'ONTARIO POUR LES SERVICES DE PRODUCTION

Pour appuyer le secteur du cinéma et de la télévision, l'Ontario a annoncé la bonification du crédit d'impôt de l'Ontario pour les services de production (CIOSP) le 29 juin 2009. Le CIOSP est un crédit d'impôt remboursable de 25 % offert aux sociétés pour leurs dépenses de main-d'oeuvre associées à des services de production d'oeuvres cinématographiques et télévisuelles étrangères admissibles et à des services de production d'oeuvres cinématographiques et télévisuelles canadiennes non certifiées réalisées en Ontario. D'autres dépenses de production engagées en Ontario après le 30 juin 2009 seraient admissibles au CIOSP, y compris les contrats de services admissibles et l'achat ou la location de biens matériels admissibles comme la location de matériel et de studios.



CHAPITRE VI

Comment participer aux consultations préalables au budget de 2010

COMMENT PARTICIPER AUX CONSULTATIONS PRÉALABLES AU BUDGET DE 2010

Il existe plusieurs façons de faire part de vos idées et observations au gouvernement. En plus de participer à l'une des tables rondes destinées à différents groupes de la province ou à l'une des séances de consultation préalables au budget de plus grande envergure, vous pouvez vous rendre sur le site Web du ministère des Finances, à l'adresse www.fin.gov.on.ca, pour communiquer vos idées relativement au budget de 2010. Pour ce faire, cliquez sur la mention « Donnez-nous votre avis » de la rubrique « Quoi de neuf » et remplissez le formulaire prévu à cet effet. Vous pouvez aussi envoyer vos mémoires par courrier électronique à l'adresse submissions@ontario.ca, par télécopieur au 416 325-0969, ou par la poste à l'adresse suivante : Ministre des Finances, a/s du Secrétariat du budget, édifice Frost Nord, 3^e étage, 95, rue Grosvenor, Toronto (Ontario) M7A 1Z1.

Le ministre des Finances souhaite particulièrement savoir ce que les Ontariennes et Ontariens croient que le gouvernement peut faire de plus pendant cette période d'incertitude économique pour gérer les finances de l'Ontario et protéger les services publics importants.

Veillez vous inspirer des questions suivantes pour structurer vos commentaires :

1. Quels processus le gouvernement devrait-il mettre en place pour lui permettre de combler ce déficit?
2. Quelles mesures le gouvernement devrait-il prendre pour rationaliser et améliorer les services publics offerts aux Ontariennes et Ontariens?
3. Les priorités du gouvernement sont la création d'emplois, les soins de santé, l'éducation, la gestion rigoureuse des finances de l'État et la croissance économique. Comment le gouvernement devrait-il équilibrer ces nombreuses priorités? Compte tenu des importants défis que connaît actuellement la province sur le plan financier, quelles devraient être les grandes priorités du budget de 2010?

Des renseignements sur les collectivités et les endroits où le ministre envisage de se rendre seront affichés sur le site www.fin.gov.on.ca en novembre 2009. Les personnes qui souhaitent participer à l'une de ces consultations peuvent téléphoner, sans frais, au 1 800 263-7965 ou au 1 800 263-7776 (ATS).

